



LYON LA SOIE/PARILLY

PROGRAMME

1^{ER} SEMESTRE 2018





Société des Courses Lyonnaises

scl@leshippodromesdelyon.fr

Site internet : www.leshippodromesdelyon.fr

****** Hippodrome du Carré de Soie ******

1 Avenue de Böhlen 69120 VAULX EN VELIN

Tél. 04 72 81 23 92 Fax 04 72 81 23 71

Secrétariat Jours de courses : 04 72 81 23 70

******* Hippodrome de Parilly *******

4-6, avenue Pierre Mendès France

Case 34 - 69676 BRON cedex

Tél. 04 78 77 45 40 Fax 04 78 77 45 46

Secrétariat Jours de courses : 04 78 77 45 44

PROGRAMME TROT & GALOP

1^{er} semestre 2018

36 réunions

Cette brochure n'est éditée qu'à titre d'information. Seules font foi et engagent les parties, les conditions (ou modifications) de courses publiées aux *Bulletins Officiels* des deux Sociétés-mères. Les horaires sont susceptibles d'être modifiés lors de la déclaration des partants, 48 heures avant la réunion.

COMMISSAIRES DES COURSES

Mrs	Jean Louis VALERIE PERRIN	Mrs	Eric PALLUAT de BESSET
	Gilles BERNARD		Christian PORTE
	Jean-François BIARD		Thierry RAVIER
	Jean-François CAMUS		Jean-Luc ROBERT
	Jean Pierre CHARTIER		Arnaud de SEYSSEL
	Michel CONDAMIN		Olivier de SEYSSEL
	Christian DESVIGNE		Stanislas de VILLETTE
	Michel DUQUAIRE		
	Jean GREGORIS	Mme	Cécile BENOIST d'AZY
	Pierre André JAY		
	Christian MAILLARD		

SOCIETE DES COURSES LYONNAISES

Membres d'Honneur : Mrs Gilbert CAHEN et Jean LECERF

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau

Président	Jean-Claude RAVIER
Vice-Présidents	Olivier de SEYSSEL Jean-Louis VALERIEN-PERRIN
Trésorier	Christian DESVIGNE
Socio-professionnel Trot	Pierre CALLIER
Conseiller	Christian BARTHELEMY

Membres du Conseil

	Jean-Pierre BONARDEL
	Michel CONDAMIN
	Michel DUQUAIRE
	Eric PALLUAT de BESSET
	Christian PORTE
	Thierry RAVIER
	Arnaud de SEYSSEL
Socio-professionnel Trot	Mickaël CORMY
Socio-professionnels Galop	Maxime CESANDRI
	Henry ROUSSIGNOL
Conseiller Délégué au Carré de Soie	Pierre-Dominique GUERIN

Membres SOCIETAIRES

Cécile BENOIST d'AZY	Pierre-André JAY
Gilles BERNARD	Michel du JONCHAY
Jean-François BIARD	François de LEUSSE
Annie BULINGE	Christian MAILLARD
Hubert BULINGE	Gontran de NOBLET
Jean-François CAMUS	Marcel PAUGET
Jean-Pierre CHARTIER	Jacques Marie PEYCELON
Marc DAMIANS	Gilles QUANTIN
François-Xavier DELFOUR	Bruno de QUINSONAS-LOUDINOT
Paul FILHOL	Jean-Jacques RINCK
Pierre FROMENT	Jean-Luc ROBERT
Jean-Noël GABOLDE	Baudouin SAINT OLIVE
Bernard GACHET	Maurice SCHEMOUL
Jean GREGORIS	Stanislas de VILLETTE

DIRECTEUR GENERAL

Lionel CHOSSON

SERVICE ADMINISTRATIF

Myriam DARLET

Sylvie GRANJON

Yann SOUILLET-DESERT

Marion SOURMAIS

SERVICE TECHNIQUE

Charles de CORDON

Docteur AHSOING

Régisseur:	Dr BENAMOU-SMITH, VetAgro Sup de Lyon
Service Médical :	Lionel CHOSSON
Service Vétérinaire :	
Responsable Service Médical :	



Société des Courses Lyonnaises

LES INFORMATIONS UTILES :

RÉSERVATION BOXES / NON-PARTANTS :
04-72-81-23-92 - scl@leshippodromesdelyon.fr

COORDONNÉES GPS
Latitude 45.766492684020
Longitude 4.9215674272217

RESTAURATION SUR L'HIPPODROME (JOURS DE COURSES)

- BRASSERIE au 1^{er} étage (Restauration rapide)
- CAFETERIA-SNACK DRIVERS côté Boxes
(Réservée aux professionnels)

COPIE DE COURSES SUR DVD :

- S'ADRESSER AU SECRETARIAT DES BALANCES,
LES JOURS DE COURSES
- COMMANDES TELEPHONIQUES :
APPELER LE 04-72-81-23-92

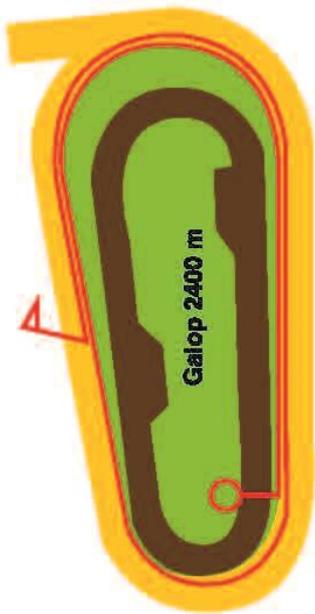
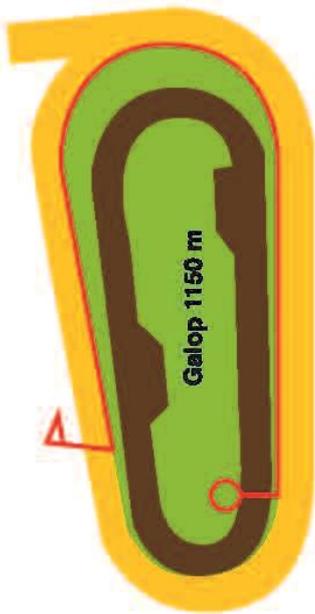
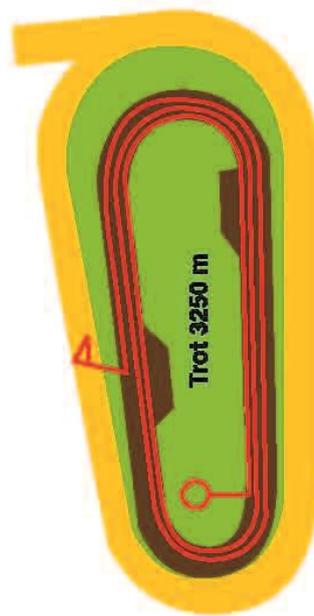
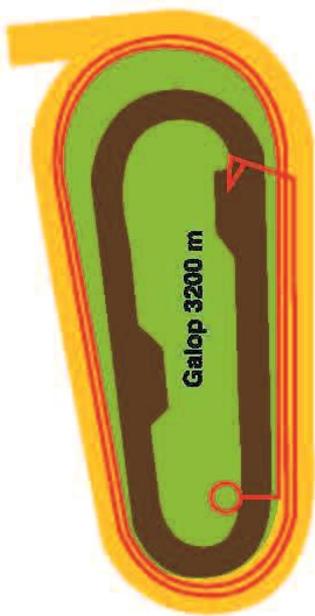
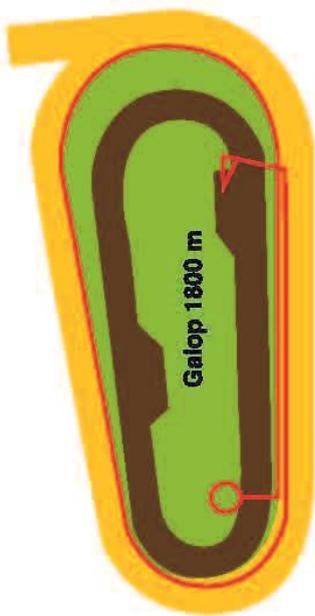
PHOTOS : M. Henri DURAND 06-07-04-06-64

BILLETTERIE: Entrée 3€, 5€(dim.& Quinté) ou 10€(Evénementiel)
TARIF GROUPE à partir de 8 personnes: 2€ (semaine uniquement)
(ENTREE GRATUITE POUR LES MOINS DE 18 ANS ET LES ETUDIANTS)

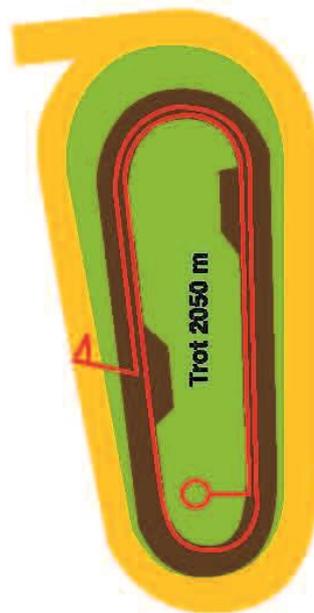
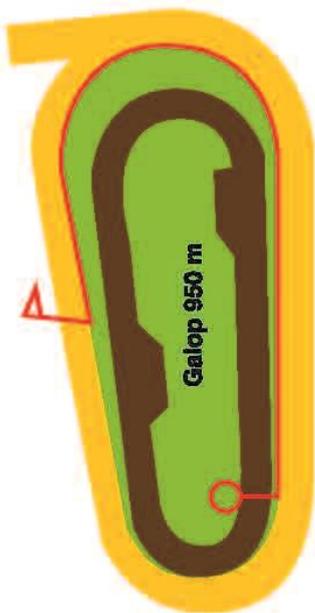
L'UCPA, au centre de la pelouse de l'hippodrome,
propose aux petits et aux plus grands :

- Initiation à la monte de poneys, en manège
- Pistes pour la pratique des sports urbains de glisse
(skate-board, rollers etc.)

RENSEIGNEMENTS : 04-37-24-73-21



HIPPODROME DE LYON CARRÉ DE SOIE





Société des Courses Lyonnaises

LES INFORMATIONS UTILES :

RÉSERVATION BOXES / NON-PARTANTS :

Tél.: 04-78-77-45-40 ou 06-60-53-63-84/ Fax 04-78-77-45-46
scl@leshippodromesdelyon.fr

COORDONNÉES GPS

Latitude 45.716265900000
Longitude 4.893825200000

RESTAURATION SUR L'HIPPODROME

- RESTAURANT PANORAMIQUE BORGEOT au 3^{ème} étage
Sur Réservation au 04 78 77 45 54
- LE BISTROT DES ÉCURIES
Entre le rond de présentation et les boxes (Restauration rapide)

COPIE DE COURSES SUR DVD :

- S'ADRESSER AU SECRETARIAT DES BALANCES,
LES JOURS DE COURSES
- COMMANDES TELEPHONIQUES :
APPELER LE 04-78-77-45-40

PHOTOS : M. Henri DURAND 06-07-04-06-64

BILLETTERIE: Entrée 3€, 5€(dim.& Quinté) ou 10€(Evénementiel)
TARIF GROUPE à partir de 8 personnes: 2€ (semaine uniquement)
(ENTREE GRATUITE POUR LES MOINS DE 18 ANS ET LES ETUDIANTS)

RESULTATS DES COURSES

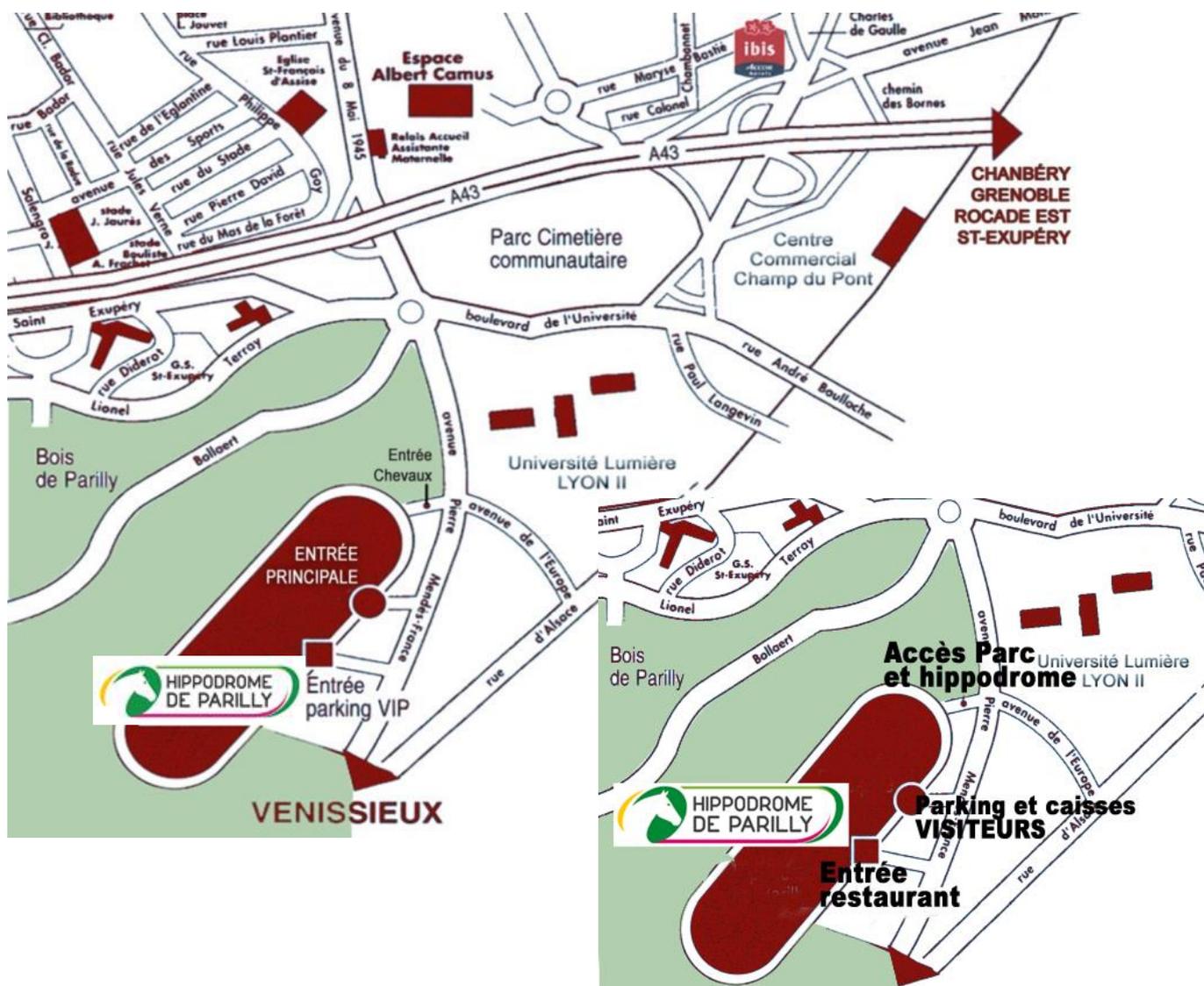
Serveur vocal: 04-78-77-45-45
(Etat du terrain, programme, résultats...)
Standard Courses : 04-78-77-45-44

CENTRE DE LOISIRS gratuit pour les 4 à 10 ans

Ouvert les jours de courses, hors jours scolaires.
Heure d'arrivée libre (prévoir le carnet de santé)
ACTIVITÉS VARIÉES - Places limitées

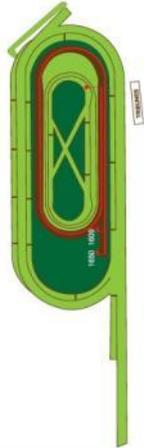
Accès

- **ROCADE EST (A46 – N346)**
Sortie **Lyon** (A43)
Sortie N°3 «**Université LYON II / Parc de Parilly**»
Direction Université
- **BD PERIPHERIQUE**
OU AV. BERTHELOT-MERMOZ
Autoroute A43 GRENOBLE
Sortie «**Porte des Alpes -Champ du Pont**»
Direction Université
- **GARE SNCF - PART-DIEU**
Environ 15mn en taxi
Métro B (Saxe-Gambetta)& D (Grange Blanche), Tramway T2
- **AEROPORT ST-EXUPERY**
Environ 20mn en taxi
- **TRAMWAY- LIGNE T2**
Arrêt «**Parilly Université-Hippodrome**»

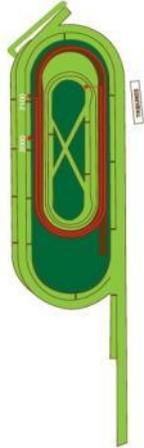


TROT

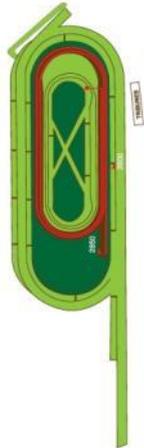
1609 - 1650



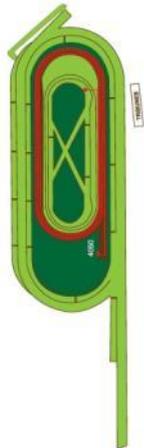
2000 - 2100



2600 - 2850

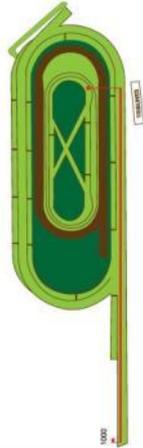


4050

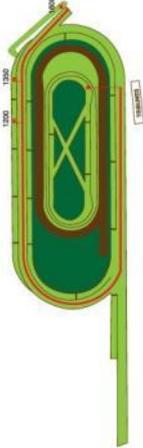


PLAT

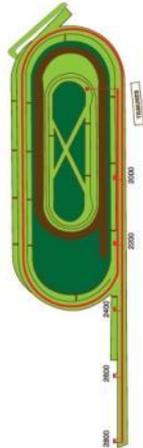
1000



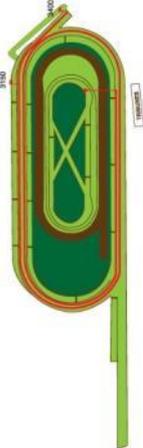
1200 - 1350 - 1600



2000 - 2200 - 2400 - 2600 - 2800

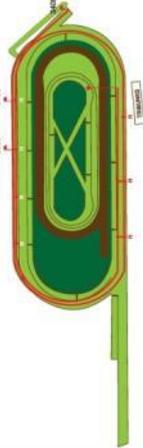


3150 - 3400

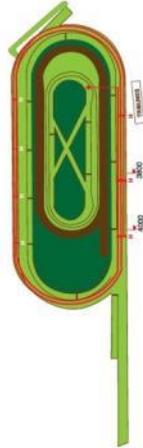


HAIES

3000 - 3150 - 3400



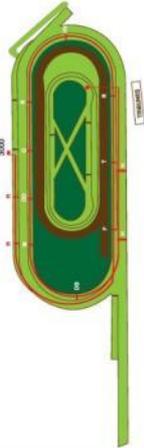
3800 - 4000



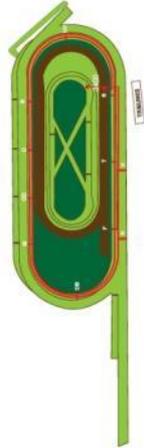
PLAN DES PARCOURS

STEEPLE

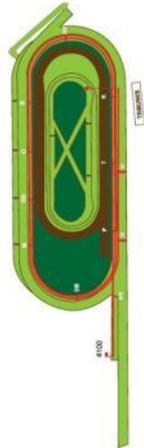
3000



3400

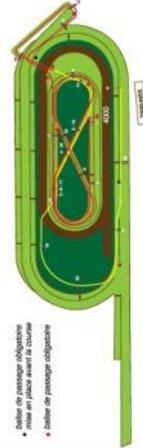


4100

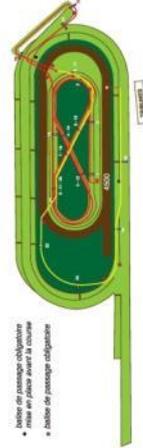


CROSS-COUNTRY

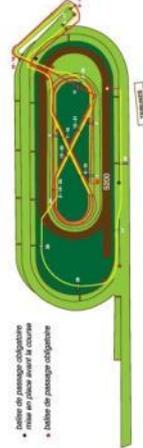
4000



4500



5200



- balise de passage obligatoire
- mise en place avant la course
- balise de passage obligatoire

- balise de passage obligatoire
- mise en place avant la course
- balise de passage obligatoire

- balise de passage obligatoire
- mise en place avant la course
- balise de passage obligatoire

Société des Courses Lyonnaises

AU TROT

LYON-LA SOIE

1ère Catégorie

Piste homologuée : 1.200 mètres environ (pouzzolane)

Corde à droite

Départs : Cellules

CONDITIONS PARTICULIERES

LIMITATION DES PARTANTS

Par épreuve Par poteau

Un seul échelon

Monté :	14
Attelé :	12

Plusieurs échelons

Monté :	20	10
Attelé :	18	9
- 2 & 3 ans 1 ^{er} semestre :	16	8
- Apprentis & Amateurs	16	8
- Evénement :	18	10

Autostart : 14 (7 par rang)

LYON-PARILLY

1ère Catégorie

Piste homologuée : 1.204 mètres environ (pouzzolane)

Corde à gauche

Départs : Cellules

CONDITIONS PARTICULIERES

LIMITATION DES PARTANTS

Par épreuve Par poteau

Un seul échelon

Monté :	16
Attelé :	14
2 ans :	12
3 ans sur 2100m :	12

Plusieurs échelons

Monté :	20	10
Attelé :	18	9
- Apprentis & Amateurs	16	8
- Evénement :	18	10
	Jusqu'à 14	10

Autostart : 16 (8 par rang)
- sur 1.609m 14 (7 par rang)



Société des Courses Lyonnaises

1^{er} SEMESTRE 2018

en rose, les réunions Carré de Soie, en vert les réunions Parilly

La Soie	SAMEDI	6	JANVIER	16H30	PREMIUM PLAT
La Soie	DIMANCHE	14	JANVIER	11H00	PREMIUM TROT
La Soie	DIMANCHE	21	JANVIER	12H30	PMH TROT

La Soie	JEUDI	1er	FEVRIER	12H30	PMH TROT
La Soie	DIMANCHE	11	FEVRIER	12H30	PMH TROT
La Soie	DIMANCHE	18	FEVRIER	11H00	PREMIUM PLAT/TROT
La Soie	MARDI	20	FEVRIER	16H00	PREMIUM PLAT

La Soie	JEUDI	1er	MARS	17H30	PREMIUM PLAT
Parilly	JEUDI	15	MARS	11H30	PREMIUM TROT
Parilly	DIMANCHE	18	MARS	11H00	PREMIUM GALOP
La Soie	JEUDI	22	MARS	16H00	PREMIUM PLAT
Parilly	DIMANCHE	25	MARS	13H00	PMH OBST/TROT
La Soie	JEUDI	29	MARS	16H30	PREMIUM TROT

Parilly	DIMANCHE	1er	AVRIL	13H00	PMH TROT (Pâques)
Parilly	JEUDI	5	AVRIL	11H30	PREMIUM PLAT/TROT
La Soie	MERCREDI	11	AVRIL	13H15	PREMIUM TROT – QUINTE+ G.N.T
La Soie	JEUDI	12	AVRIL	16H30	PREMIUM TROT
Parilly	VENDREDI	13	AVRIL	15H30	PREMIUM PLAT
La Soie	JEUDI	19	AVRIL	13H00	PMH TROT
Parilly	DIMANCHE	22	AVRIL	15H30	PREMIUM GALOP
Parilly	MARDI	24	AVRIL	15H30	PREMIUM TROT
La Soie	JEUDI	26	AVRIL	16H00	PREMIUM PLAT
Parilly	SAMEDI	28	AVRIL	12H00	PREMIUM PLAT

Parilly	VENDREDI	4	MAI	11H30	PREMIUM PLAT/TROT
Parilly	DIMANCHE	6	MAI	13H00	PMH OBST/TROT
Parilly	JEUDI	10	MAI	12H30	PREMIUM PLAT – QUINTE+ (Ascension)
Parilly	DIMANCHE	13	MAI	13H00	PMH OBST/TROT
Parilly	JEUDI	17	MAI	13H00	PMH TROT
Parilly	JEUDI	24	MAI	12H00	PREMIUM GALOP
Parilly	VENDREDI	25	MAI	15H30	PREMIUM PLAT
Parilly	JEUDI	31	MAI	12H00	PREMIUM GALOP

Parilly	DIMANCHE	3	JUIN	13H00	PMH TROT
Parilly	JEUDI	7	JUIN	15H30	PMH OBST/TROT
Parilly	DIMANCHE	10	JUIN	15H30	PREMIUM PLAT
Parilly	JEUDI	14	JUIN	16H30	PREMIUM TROT
Parilly	SAMEDI	16	JUIN	16H30	PREMIUM GALOP – GDE NOCTURNE DE BRON



2^{ème} SEMESTRE 2018

en rose, les réunions Carré de Soie, en vert les réunions Parilly

Parilly	JEUDI	6	SEPTEMBRE	Semi-nocturne	PREMIUM PLAT
La Soie	VENDREDI	7	SEPTEMBRE	Semi-nocturne	PREMIUM TROT
Parilly	JEUDI	13	SEPTEMBRE	Midi	PREMIUM PLAT
Parilly	DIMANCHE	16	SEPTEMBRE	Après-midi	PMH OBST/TROT
La Soie	JEUDI	20	SEPTEMBRE	Semi-nocturne	PREMIUM TROT
Parilly	DIMANCHE	23	SEPTEMBRE	Après-midi	PMH OBST/TROT
Parilly	JEUDI	27	SEPTEMBRE	Midi	PREMIUM GALOP
La Soie	SAMEDI	29	SEPTEMBRE	Semi-nocturne	PREMIUM PLAT

La Soie	MERCREDI	3	OCTOBRE	Semi-nocturne	PREMIUM PLAT
Parilly	MARDI	9	OCTOBRE	Midi	PREMIUM GALOP – QUINTE +
Parilly	MERCREDI	10	OCTOBRE	Après-midi	PREMIUM TROT – QUINTE +
Parilly	DIMANCHE	14	OCTOBRE	Après-midi	PMH TROT
Parilly	DIMANCHE	21	OCTOBRE	Après-midi	PMH PLAT/OBST/TROT
La Soie	JEUDI	25	OCTOBRE	Semi-nocturne	PREMIUM PLAT
La Soie	MARDI	30	OCTOBRE	Semi-nocturne	PREMIUM TROT

La Soie	JEUDI	1 ^{ER}	NOVEMBRE	Semi-nocturne	PREMIUM PLAT
Parilly	VENDREDI	2	NOVEMBRE	Midi	PREMIUM GALOP
La Soie	JEUDI	8	NOVEMBRE	Semi-nocturne	PREMIUM PLAT
La Soie	SAMEDI	10	NOVEMBRE	Semi-nocturne	PREMIUM TROT
Parilly	DIMANCHE	11	NOVEMBRE	Midi	PMH OBST/TROT
La Soie	MERCREDI	14	NOVEMBRE	Semi-nocturne	PREMIUM TROT
Parilly	SAMEDI	17	NOVEMBRE	Midi	PREMIUM PLAT
Parilly	MARDI	20	NOVEMBRE	Midi	PREMIUM TROT
La Soie	JEUDI	22	NOVEMBRE	Semi-nocturne	PREMIUM PLAT
La Soie	JEUDI	29	NOVEMBRE	Semi-nocturne	PREMIUM PLAT

Parilly	DIMANCHE	2	DECEMBRE	Midi	PMH TROT
La Soie	JEUDI	6	DECEMBRE	Semi-nocturne	PREMIUM PLAT
La Soie	VENDREDI	7	DECEMBRE	Semi-nocturne	PREMIUM PLAT
Parilly	DIMANCHE	9	DECEMBRE	Midi	PMH TROT
La Soie	SAMEDI	15	DECEMBRE	Semi-nocturne	PREMIUM PLAT
Parilly	DIMANCHE	16	DECEMBRE	Midi	PMH TROT

Matinale : Début des opérations entre 10h15 et 11h

Midi : Début des opérations entre 11h15 et 12h15

Après-midi : Début des opérations entre 12h30 et 14h45

Semi-nocturne : Début des opérations entre 15h00 et 18h00

Nocturne : Début des opérations à partir de 18h15



LA SOIE/PARILLY 1er SEMESTRE 2018

L A S O I E	SAMEDI 6 JANVIER		8 c	
	PREMIUM PLAT			
	Début des opérations : 16h30			p.23
	Prix Pibarnon (Maiden, Mâles & Hongres, 3 a)	16 000 €	1 800m	
	Prix Comète (Maiden, Femelles, 3 a)	16 000 €	1 800m	
	Prix Kandis (à récl., 3 a)	14 000 €	1 800m	
	Prix de Craponne (Handicap, E., 4 a)	17 000 €	1 800m	
	Prix de Francheville (Handicap, E., 4 a)	17 000 €	2 400m	
	Prix des Terres Froides (Hand.div., G., 5 a et +)	16 000 €	2 150m	
	Prix des Pierres Dorées (Hand.div., G., 5 a et +)	14 000 €	2 150m	
Prix des Etangs de la Dombes (Hand.div., G., 5 a et +)	12 000 €	2 150m		
L A S O I E	DIMANCHE 14 JANVIER		7 c	
	PREMIUM TROT			
	Début des opérations : 11h00			p.24
	Prix du Parc des Préalpes d'Azur (att., E., 5 a)	17 000 €	2 700m	
	Prix du Parc de Port-Cros (att., F., 6 & 7 a)	18 000 €	2 700m	
	Prix du Parc de la Vanoise (att., G., 5 à 9 a)	20 000 €	2 700m	
	Prix du Parc des Calanques (att., E., 4 a)- C. Nle	16 000 €	2 700m	
	Prix du Parc du Mercantour (monté, AP, F., 6 à 9 a)	20 000 €	2 725m	
Prix du Parc du Morvan (att., E., 5 & 6 a)	16 000 €	2 700m		
Prix du Parc de Millevaches en Limousin (att., E., 3 a)	16 000 €	2 050m		
L A S O I E	DIMANCHE 21 JANVIER		7 c	
	PMH TROT			C.S.I
	Début des opérations : 12h30			p.25
	Prix du Parc Livradois-Forez (att., F., 3 a)	13 000 €	2 050m	
	Prix du Parc de la Montagne de Reims (monté, Poids libre, E., 4 a)	13 000 €	2 700m	
	Prix du Parc de Chartreuse (att., à réclamer, R., 5 a)	10 000 €	2 725m	
	Prix du Parc des Caps et Marais d'Opale (att., D., 4 & 5 a)	15 000 €	2 700m	
	Prix du Parc de l'Avesnois (att., G., 4 a)	12 000 €	2 725m	
Prix du Parc d'Armorique (att., G., 6 à 9 a)	18 000 €	2 700m		
Prix du Parc des Grands Causses (att., F., 7 a)	20 000 €	2 700m		

JEUDI 1^{ER} FEVRIER		7 c
PMH TROT		C.S.I
Début des opérations : 12h30		p.26
Prix du Parc des Ecrins (att., F., 3 a)	12 000 €	2 050m
Prix du Parc du Pilat (att., mâles, G., 4 a)	12 000 €	2 050m
Prix du Parc du Perche (att., femelles, G., 4 a)	12 000 €	2 050m
Prix du Parc du Queyras (att., E., 4 a)- C. N/le	16 000 €	2 700m
Prix du Parc du Massif des Bauges (att., Appr.& Lads-jockeys, E., 5a)	14 000 €	2 725m
Prix du Parc des Cévennes (att., D., 5 à 10 a) - C. Europ.	28 000 €	2 700m
Prix du Parc du Lubéron (att., G., 6 à 9 a)	20 000 €	2 700m

DIMANCHE 11 FEVRIER		7 c
PMH TROT		C.S.I
Début des opérations : 12h30		p.27
Prix du Parc des Monts d'Ardèche (att., F., 4 a)	12 000 €	2 050m
Prix de Caen (monté, Poids libre, E., 5 & 6 a)	16 000 €	2 700m
Prix du Parc Scarpe-Escaut (att., femelles, E., 5 a)	13 000 €	2 700m
Prix du Parc du Vexin Français (att., mâles, E., 5 a)	13 000 €	2 700m
Prix de Paray-le-Monial (att., F., 6 a)	14 000 €	2 700m
Prix de la Société du Cheval Français (att., E., 6 & 7 a)	18 000 €	2 700m
Prix du Carré de Soie (att., F., 7 à 10 a)	22 000 €	2 700m

DIMANCHE 18 FEVRIER		8 c
PREMIUM PLAT/TROT		
Début des opérations : 11h00		p.28
Prix de Moulins (à récl., G., 4 a)	13 000 €	2 400m
Prix Président Bourjaillat (Hand. div., G., 4 a et +)	16 000 €	2 400m
Prix Président Marge (Hand. div., G., 4 a et +)	13 000 €	2 400m
Prix du Parc des Volcans d'Auvergne (att., E., 4 a)	17 000 €	2 700m
Prix du Parc des Ballons des Vosges (att., D., 5 a) - C. N/le	22 000 €	2 700m
Prix du Parc des Alpilles (att., G., 6 à 9 a)	20 000 €	2 700m
Prix du Parc du Vercors (att., C., 6 a)	24 000 €	2 700m
Prix du Parc du Verdon (att., D., 3 a)- C. N/le	22 000 €	2 700m

MARDI 20 FEVRIER		7 c
PREMIUM PLAT		
Début des opérations : 16h00		p.29
Prix Cris Kraft (Maiden, Mâles & Hongres, 3 a)	16 000 €	1 800m
Prix Pamperodine (Maiden, Femelles, 3 a)	16 000 €	1 800m
Prix Robert Christophe (à récl., 3 a)	14 000 €	2 150m
Prix Colonel Martin (E., 4 a)	17 000 €	2 150m
Prix de Charbonnières (E., 4 a et +)	17 000 €	2 400m
Prix de Chatillon (Hand. div., G., 4 a et +)	16 000 €	1 800m
Prix de Thoissey (Hand. div., G., 4 a et +)	13 000 €	1 800m

JEUDI 1ER MARS		7 c
PREMIUM PLAT		
Début des opérations : 17h30		p.30
Prix Ortolan (à récl., NEF, 3 a)	14 000 €	1 800m
Prix Carnaval (Maiden, Mâles & Hongres, 3 a)	16 000 €	2 150m
Prix Sénégalais (Maiden, Femelles, 3 a)	16 000 €	2 150m
Prix de Vault-en-Velin (E., 4 a)	16 000 €	2 400m
Prix de Jonage (à récl., G., 4 a et +)	13 000 €	2 400m
Prix de Montchat (Hand.de cat.div., E., 4 a et +)	17 000 €	2 150m
Prix de Vaise (Hand.de cat.div., G., 4 a et +)	15 000 €	2 150m

JEUDI 15 MARS		8 c
PREMIUM TROT		
Début des opérations : 11h30		p.31
Prix de la Marne (monté., E., 5 à 7 a)	20 000 €	2 850m
Prix du Vaucluse (att., à récl., Appr.&Lads-jockeys, R., 7 à 10 a)	14 000 €	2 875m
Prix de la Tarentaise (att., amat., G., 7 à 10 a)	6 000 €	2 850m
Prix du Barrois (att., D., 3 a) - C.Nle		
Départ autostart	22 000 €	2 000m
Prix du Pays de Caux (att., C., 4 a) - C.Nle	24 000 €	2 850m
Prix du Duché de Bretagne (att., D., 5 a) - C.Nle	22 000 €	2 850m
Prix du Périgord (att., D., 6 & 7 a)		
Départ autostart	20 000 €	2 600m
Critérium de trot de Lyon (att., B., 6 à 10 a)		
Départ autostart	35 000 €	2 600m

DIMANCHE 18 MARS		8 c
PREMIUM GALOP		
Début des opérations : 11h00		p.32
 Prix Hubert Seutet (c. de h., 4 a)	20 000 €	3 400m
 Prix du Mont Verdun (c. de h., 5 a et +)	20 000 €	3 800m
 Prix Noël Biron (st-ch., 5 a et +)	21 000 €	4 100m
Prix Raymond Roux-Meulien (Maiden, 3 a)	22 000 €	1 600m
Prix Paul Londe (Classe 2, 3 a)	22 000 €	2 200m
Prix Charles Giraudon (D., 4 a et +)	24 000 €	2 200m
Prix de Perrache (Handicap div., E., 4 a et +)	18 000 €	1 600m
Prix des Brotteaux (Handicap div., G., 4 a et +)	16 000 €	1 600m

JEUDI 22 MARS		7 c
PREMIUM PLAT		
Début des opérations : 16h00		p.33
Prix Céréaliste (Maiden, 3 a)	16 000 €	2 150m
Prix Shikani (Handicap, 3 a)	17 000 €	1 800m
Prix Hutton (à récl., J.J.& appr., 3 a)	14 000 €	1 800m
Prix François de Saint Laumer (Hand. div., E., 4 a et +)	18 000 €	2 400m
Prix André Palmer (Hand.div., G., 4 a et +)	16 000 €	2 400m
Prix Président Buffaud (Hand. div., E., 4 a et +)	18 000 €	2 150m
Prix Guillermain (Hand. div., G., 4 a et +)	16 000 €	2 150m

DIMANCHE 25 MARS		7 c
PMH OBSTACLE/TROT		C.S.I
Début des opérations : 13h00		p.34
	Prix de la Croix Rousse (c. de h., Inédits, 3 a)	17 000 € 3 400m
	Prix du Puy de Sancy (st-ch., 4 a)	17 000 € 3 400m
	Prix Verdi (c.c., 5 a et +)	17 000 € 4 500m
	Prix des Corbières (att., G., 4 a)	
	Départ autostart	13 000 € 1 609m
	Prix de Manosque (monté , G., 6 à 9 a)	20 000 € 2 850m
	Prix du Donezan (att., F., 5 a)	
	Départ autostart	15 000 € 2 000m
	Prix d'Ouessant (att., F., 7 à 9 a)	20 000 € 2 850m

JEUDI 29 MARS		8 c
PREMIUM TROT		
Début des opérations : 16h30		p.35
	Prix des Fauvettes (att., D., 6 à 10 a)	26 000 € 2 700m
	Prix des Tourtereaux (att., mâles, F., 6 & 7 a)	20 000 € 2 700m
	Prix des Hirondelles (att., femelles, F., 5 a)	20 000 € 2 700m
	Prix des Rossignols (att., mâles, F., 5 a)	20 000 € 2 700m
	Prix des Pinsons (att., mâles, F., 4 a) - C.Nle	
	Départ autostart	20 000 € 2 650m
	Prix des Colombes (att., femelles, F., 4 a) - C.Nle	
	Départ autostart	20 000 € 2 650m
	Prix des Mésanges (monté, E., 5 & 6 a)	22 000 € 2 050m
	Prix des Bouvreuils (att., F., 3 a) - C.Nle	16 000 € 2 050m

DIMANCHE 1ER AVRIL		7 c
PMH TROT		C.S.I
Début des opérations : 13h00		p.36
	Prix du Bocage Manceau (att., F., 3 a)	12 000 € 2 100m
	Prix du Cantal (att., F., 4 a)	13 000 € 2 100m
	Prix du Jura (att., Appr.&Lads-jockeys, E., 5 à 7 a)	16 000 € 2 850m
	Prix de la Moselle (monté, F., 4 a)	18 000 € 2 850m
	Prix d'Indre-et-Loire(att., à récl., Appr.&Lads-jockeys, R., 6 à 9 a)	10 000 € 2 875m
	Prix du Ternois (att. , amat., G., 7 à 9 a)	6 000 € 2 850m
	Prix de Pâques (att. , B., 7 à 10 a)	35 000 € 2 850m

JEUDI 5 AVRIL		9 c
PREMIUM PLAT/TROT		
Début des opérations : 11h30		p.37
	Prix du Premier Pas (Inédits, Réservee F.E.E., 2 a)	18 000 € 900m
	Prix Désir de Mai (Maiden, 3 a)	22 000 € 2 200m
	Prix du Parc Locmaria (Classe 2, 3 a)	22 000 € 2 200m
	Prix de la Brière (att., E., 3 a)	
	Départ autostart	18 000 € 2 000m
	Prix de la Haute-Corse (att., F., 4 a)	19 000 € 2 850m
	Prix de la Dordogne (att., E., 5 a)	19 000 € 2 850m
	Prix d'Entremont (att., E., 6 a)	
	Départ autostart	18 000 € 2 000m
	Prix de la Drôme (att., E., 5 a)	
	Départ autostart	14 000 € 2 600m
	Prix de l'Occident (att., F., 5 à 10 a)	28 000 € 2 850m

		MERCREDI 11 AVRIL		8 c
		PREMIUM TROT avec QUINTE +		
		Début des opérations : 13h15		p.38
L A S O I E	Grand National du Trot Paris Turf (att., Gr.III, 5 à 10 a) - C. Nle	90 000 €	3 250m	
	3ème étape du Grand National du Trot			
	Prix de l'U.N.A.T (att., amat., F., 6 à 9 a) - C. Nle	8 000 €	3 250m	
	3ème étape du Grand National des Amateurs – Trophée PMU			
	Prix de Nantes (att., E., 6 à 10 a) - C. Européenne	28 000 €	2 700m	
	Prix de Marseille (monté, F., 6 à 9 a)	24 000 €	2 700m	
	3ème épreuve du Grand National des Jockeys			
	Prix de Strasbourg (att., femelles, appr.-Lads-jock., F., 6 & 7 a)	18 000 €	2 700m	
	Prix de Bordeaux (att., D., 3 a) - C. Nle	22 000 €	2 700m	
	Prix Henri Callier (att., C., 4 a) - C. Nle	24 000 €	2 700m	
Prix de Toulouse (att., D., 5 a) - C. Nle	22 000 €	2 700m		
		JEUDI 12 AVRIL		8 c
		PREMIUM TROT		
		Début des opérations : 16h30		p.39
L A S O I E	Grand Prix du Printemps (att., E., 7 à 10 a)	32 000 €	2 700m	
	Prix du Muguet (att., mâles, F., 5 a)			
	Départ autostart	20 000 €	2 650m	
	Prix des Pensées (att., femelles, F., 5 a)			
	Départ autostart	20 000 €	2 650m	
	Prix des Capucines (att., femelles, E., 4 a)			
	Départ autostart	21 000 €	2 650m	
	Prix des Jonquilles (att., femelles, F., 3 a) - C.Nle			
	Départ autostart	20 000 €	2 650m	
	Prix des Magnolias (att., à récl., R., 3 a)	14 000 €	2 725m	
Prix des Tulipes (att., Appr.&Lads-jockeys, F., 6 a)				
Départ autostart	21 000 €	2 650m		
Prix des Myosotis (monté, F., 5 a)	18 000 €	2 700m		
		 VENDREDI 13 AVRIL		8 c
		PREMIUM PLAT		
		Début des opérations : 15h30		p.40
P A R I L L Y	Prix Louis Dutel (Inédits, 3 a)	16 000 €	2 000m	
	Prix Carrus (Maiden, 3 a)	22 000 €	2 400m	
	Prix Quinsonas (Classe 2, 3 a)	22 000 €	1 600m	
	Prix du Printemps (D., 4 a et +)	24 000 €	2 400m	
	Prix de Gerland (Handicap, E., 4 a)	17 000 €	1 600m	
	Prix de Bellerive (Handicap, Femelles, G., 4 a et +)	16 000 €	2 200m	
	Prix d'Ecully (Handicap div., E., 5 a et +)	18 000 €	1 600m	
	Prix de Tassin-la-Demi-Lune (Handicap div., G., 5 a et +)	16 000 €	1 600m	

JEUDI 19 AVRIL		7 c
PMH TROT		C.S.I
Début des opérations : 13h00		p.41
Prix des Bougainvilliers (att., F., 3 a)	12 000 €	2 050m
Prix des Charmilles (att., femelles, F., 4 a)	13 000 €	2 050m
Prix des Merisiers (monté , E., 3 a)	12 000 €	2 050m
Prix des Cèdres (att., mâles, F., 4 a)	13 000 €	2 050m
Prix des Marronniers (monté , Appr.&Lads-jockeys, F., 7 à 9 a)	17 000 €	2 700m
Prix des Dragonniers (att., B., 5 a) - C.Nle	28 000 €	2 700m
Prix des Chênes (att. , E., 7 à 10 a)	25 000 €	2 700m

DIMANCHE 22 AVRIL		8 c
PREMIUM GALOP		
Début des opérations : 15h30		p.42
 Prix du Bois Noir (c. de h., 3 a)	20 000 €	3 400m
 Prix Henri Audras (c. de h., 4 a)	20 000 €	3 800m
 Prix du Mont-Pilat (c. de h., 5 a et +)	20 000 €	3 800m
Prix Cyrille Cottin (Handicap de cat., 3 a)	17 000 €	1 600m
Prix André Rivière (Handicap, E, 4 a)	17 000 €	2 200m
Prix de Saint-Cyr au Mont d'Or (Handicap div., E., 5 a et +)	18 000 €	2 200m
Prix de Marcy l'Etoile (Handicap div., G., 5 a et +)	16 000 €	2 200m
Prix Rivoli (A.Q.P.S, NEF, 3 a)	16 000 €	2 400m

MARDI 24 AVRIL		8 c
PREMIUM TROT		
Début des opérations : 15h30		p.43
Prix du Roussillon (att., B., 7 à 10 a)	32 000 €	2 850m
Prix de la Picardie (att., G., 6 à 8 a)		
Départ autostart	20 000 €	2 600m
Prix du Duché de Nivernais (att., mâles, E.,5 a)	21 000 €	2 850m
Prix du Duché de Lorraine (att., femelles, E.,5 a)	21 000 €	2 850m
Prix de la Camargue (att., mâles, E., 4 a)		
Départ autostart	21 000 €	2 600m
Prix du Berry (att. , mâles, F., 3 a) - C.Nle		
Départ autostart	20 000 €	2 600m
Prix du Comtat Venaissin (att., à récl., R., 4 a)	14 000 €	2 875m
Prix de la Maurienne (monté, E., 5 à 7 a)	20 000 €	2 850m

JEUDI 26 AVRIL		7 c
PREMIUM PLAT		
Début des opérations : 16h00		p.44
Prix Amnomius (Maiden, 3 a)	16 000 €	1 800m
Prix Yakoba (Handicap de cat., 3 a)	17 000 €	2 150m
Prix des Espoirs (à récl., J.J.& Appr,3 a)	14 000 €	1 800m
Grand Prix de l'Hippodrome Lyon-La Soie (A., 4 a et +)	40 000 €	1 800m
Prix de Bonneterre (à récl., G., 4 a et +)	13 000 €	2 150m
Prix de La Métropole (Handicap div., E., 4 a et +)	18 000 €	1 800m
Prix du Grand Large (Handicap div., G., 4 a et +)	16 000 €	1 800m

P
A
R
I
L
L
Y

SAMEDI 28 AVRIL		8 c
PREMIUM PLAT		
Début des opérations : 12h00		p.45
Prix des roses (Maiden, Réservée F.E.E., 2 a)	18 000 €	1 000m
Prix Munet (Maiden, Mâles & Hongres, 3 a)	22 000 €	2 200m
Prix Louis Saulnier (Maiden, Femelles, 3 a)	22 000 €	2 200m
Prix des Poulains (Mâles & Hongres, Classe 1, 3 a)	30 000 €	2 200m
Prix des Pouliches (Femelles, Classe 1, 3 a)	30 000 €	2 200m
Prix des Dauphins (à récl., J.J.& Appr., G., 4 a et +)	13 000 €	2 400m
Prix de Rillieux-la-Pape (Handicap div., E., 4 a et +)	18 000 €	1 350m
Prix de Sathonay-Camp (Handicap div., G., 4 a et +)	16 000 €	1 350m

P
A
R
I
L
L
Y

VENDREDI 4 MAI		8 c
PREMIUM PLAT/TROT		
Début des opérations : 11h30		p.46
Prix Jean Mallen (Handicap de cat., 3 a)	17 000 €	2 400m
Prix de l'Anniversaire (Handicap, G., 4 a et +)	16 000 €	3 150m
Prix de Bourgogne (att., à récl., R., 3 a)	10 000 €	2 100m
Prix de Compiègne (att., F., 4 a) Départ autostart	18 000 €	2 600m
Prix de Dax (att., D., 5 a) - C.Nle	28 000 €	2 850m
Prix de Gironde (att., D., 6 & 7 a) Départ autostart	16 000 €	2 600m
Prix de l'Eauzan (att., Appr.& Lads-jockeys, F., 6 a)	16 000 €	2 850m
Prix du Morbihan (monté, C., 7 à 10 a)	22 000 €	2 850m

P
A
R
I
L
L
Y

DIMANCHE 6 MAI		7 c
PMH OBSTACLE/TROT		C.S.I
Début des opérations : 13h00		p.47
 Prix du Polo (c. de h., 3 a)	17 000 €	3 400m
 Prix de Salverte (c. de h., 4 a)	17 000 €	3 800m
 Prix du Mont d'Arbois (c. de h., 5 a)	17 000 €	3 800m
 Prix du Col de Porte (st-ch., Cav. & Gentl., 5 a et +)	17 000 €	4 100m
Prix de Chaumont-en-Vexin (att., mâles, G., 4 a)	12 000 €	2 850m
Prix du Drac (att., E., 5 a) - C.Nle	16 000 €	2 850m
Prix du Pays Niçois (att., E., 7 à 10 a)	28 000 €	2 850m

P
A
R
I
L
L
Y

JEUDI 10 MAI		8 c
PREMIUM PLAT avec QUINTE+		
Début des opérations : 12h30		p.48
Prix de Parilly (Handicap div., D., 4 a et +)	52 000 €	2 200m
Prix des Hortensias (Maiden, Réservée F.E.E., 2 a)	18 000 €	1 000m
Prix Pimpin (Classe 1, 3 a)	30 000 €	1 600m
Prix Gabriel Giraud (Handicap, 3 a)	17 000 €	1 600m
Prix Bedel (L., 4 a et +)	52 000 €	2 400m
Prix de Monplaisir (Handicap div., E., 4 a et +)	18 000 €	1 600m
Prix de Bellecombe (Handicap div., G., 4 a et +)	16 000 €	1 600m
Prix de Lacroix-Laval (Handicap div., E., 4 a et +)	26 000 €	2 200m

DIMANCHE 13 MAI		7 c
PMH OBSTACLE/TROT		C.S.I
Début des opérations : 13h00		p.49
 <i>Prix du Mont Revard (c. de h., Femelles, 4 & 5 a)</i>	17 000 €	3 800m
 <i>Prix de Saint-Didier (c. de h., 5 a et +)</i>	17 000 €	3 800m
 <i>Prix du Mont Saint-Rigaud (st-ch., 4 a)</i>	17 000 €	4 100m
 <i>Prix Camélias XII (c.c., 5 a et +)</i>	17 000 €	5 200m
Prix du Mellois (monté, F., 4 a)	15 000 €	2 100m
Prix de Champagne-Ardenne (att., femelles, G., 4 a)	12 000 €	2 850m
Prix du Diois (att., E., 5 a) - C.Nle	16 000 €	2 850m

JEUDI 17 MAI		7 c
PMH TROT		C.S.I
Début des opérations : 13h00		p.50
Prix du Béarn (att., F., 3 a)	14 000 €	2 850m
Prix du Loiret (att., à réclamer, Appr.&Lads-jockeys, R., 6 à 8 a)	10 000 €	2 875m
Prix du Calvados (att., mâles, F., 4 a) - C.Nle	15 000 €	2 850m
Prix de la Corse du Sud (att., femelles, F., 4 a) - C.Nle	15 000 €	2 850m
Prix du Duché de Normandie (att., D., 5 a) - C.Nle	23 000 €	2 850m
Prix de la Nièvre (att., F., 7 & 8 a)	22 000 €	2 850m
Prix de l'Eure (att., F., 6 a)	18 000 €	2 100m

JEUDI 24 MAI		8 c
PREMIUM GALOP		
Début des opérations : 12h00		p.51
 <i>Prix de la Part-Dieu (c. de h., 3 a)</i>	20 000 €	3 400m
 <i>Prix Georges Courtois (st-ch., 5 a et +)</i>	26 000 €	4 100m
Prix Steiner Pons (Classe 2, 3 a)	22 000 €	2 200m
Prix Rinck (Handicap de cat., 3 a)	17 000 €	2 200m
Prix des Fondateurs (D., 4 a et +)	20 000 €	1 600m
Prix de Saint-Priest (Handicap div., G., 4 a et +)	16 000 €	3 150m
Prix de Marlioz (Handicap div., G., 4 a et +)	14 000 €	3 150m
Prix Marcel Callier (A.Q.P.S., NEF, D., 4 & 5 a)	25 000 €	2 800m

VENDREDI 25 MAI		8 c
PREMIUM PLAT		
Début des opérations : 15h30		p.52
Prix de Rouvres (à récl., 2 a)	14 000 €	1 000m
Prix Alfred Audry (Maiden, Femelles, 3 a)	22 000 €	2 200m
Prix Théodore Ravier (Maiden, Mâles & Hongres, 3 a)	22 000 €	2 200m
Coupe des 3 ans (L., 3 a)	55 000 €	2 400m
Prix Albert Swann (Handicap div., E., 4 a et +)	17 000 €	1 350m
Prix Albert Josselme (Handicap div., G., 4 a et +)	15 000 €	1 350m
Prix du Champ de Mars (Handicap div., E., 4 a et +)	18 000 €	2 200m
Prix du Parc de la Tête d'Or (Handicap div., G., 4 a et +)	16 000 €	2 200m

JEUDI 31 MAI		8 c
PREMIUM GALOP		
Début des opérations : 12h00		p.53
 Prix Paul Valerien Perrin (c.de h., Handicap de cat., 4 a)	22 000 €	3 800m
 Prix des Monts du Lyonnais (c.de h., Handicap de cat., 5 a et +)	22 000 €	3 800m
 Prix des Monts d'Or (st-ch., 5 a)	21 000 €	4 100m
Prix des Cyclamens (Maiden, 2 a)	18 000 €	1 200m
Prix des Oeillets (Classe 2, Réservée F.E.E, 2 a)	24 000 €	1 000m
Prix Saumon (Handicap de cat., 3 a)	17 000 €	1 600m
Prix de Fourvière (Handicap divisé, E., 4 a et +)	18 000 €	1 600m
Prix de la Mulatière (Handicap divisé, G., 4 a et +)	16 000 €	1 600m

DIMANCHE 3 JUIN		7 c
PMH TROT		C.S.I
Début des opérations : 13h00		p.54
Prix du Brivadois (att., F., 3 a)	12 000 €	2 100m
Prix du Bugey (att., B., 3 a) - C.Nle	23 000 €	2 100m
Prix de la Meuse (monté, F., 4 a)	15 000 €	2 850m
Prix du Cher (att., F., 4 a)	13 000 €	2 850m
Prix du Forez (att., Appr.& Lads-jockeys, E., 7 a)	18 000 €	2 850m
Prix du Duché de Savoie (att., E., 5 a) - C.Nle	21 000 €	2 850m
Prix de l'Embrunais (att., E., 6 a)	20 000 €	2 850m

JEUDI 7 JUIN		7 c
PMH OBSTACLE/TROT		C.S.I
Début des opérations : 15h30		p.55
 Prix des Monts du Vivarais (c. de h., 3 a)	20 000 €	3 400m
 Prix du Mont Cindre (c. de h., Femelles, 4 & 5 a)	20 000 €	3 800m
 Prix du Mont Gerbier de Jonc (st-ch., Primes F.E.E, 4 a)	32 000 €	4 100m
Prix de Beauce (att., F., 3 a)	13 000 €	2 850m
Prix du Pas-de-Calais (att., Appr.& Lads-jockeys, D., 6 & 7 a)	15 000 €	2 850m
Prix de la Manche (monté, F., 5 a)	15 000 €	2 850m
Prix des Deux-Sèvres (att., F., 5 a) - C.Nle	15 000 €	2 850m

DIMANCHE 10 JUIN		8 c
PREMIUM PLAT		
Début des opérations : 15h30		p.56
Prix des Lilas Blancs (Maiden, Mâles & Hongres, Réservée F.E.E, 2 a)	18 000 €	1 200m
Prix des Pivoines (Maiden, Femelles, Réservée F.E.E, 2 a)	18 000 €	1 200m
Prix Paul Dugas (Maiden, 3 a)	22 000 €	1 600m
Prix Laurent Descours (Maiden, 3 a)	22 000 €	2 400m
Prix Louis de Leusse (Handicap de cat., 3 a)	17 000 €	2 400m
Prix Philippe et Emmanuel Tassin (C.C.Qualif. Hp, D., 4 a et +)	20 000 €	2 200m
Prix des Balances (Handicap., E., 4 a et +)	17 000 €	1 000m
Prix Jean-Pierre Ravoux (Cav.&Gentl., E., 4a et+)	12 000 €	2 200m

JEUDI 14 JUIN			8 c
PREMIUM TROT			
Début des opérations : 16h30			p.57
Prix de l'Entre-Deux-Mers (att., E., 6 a)	23 000 €	2 850m	
Prix de la Lozère (att., D., 5 & 6 a)	25 000 €	2 850m	
Prix du Lot-et-Garonne (att., F., 7 à 9 a) - C. Européenne	26 000 €	2 850m	
Prix de la Crau (att., femelles, E., 4 a) - C.Nle	22 000 €	2 850m	
Prix de la Côte d'Azur (att., femelles, E., 4 a)	20 000 €	2 100m	
Prix du Dauphiné (att., mâles, F., 5 a)	20 000 €	2 850m	
Prix de Boran (att., D., 3 a)	20 000 €	2 850m	
Prix du Médoc (monté., Appr.& Lads-jockeys, E., 6 & 7 a)	21 000 €	2 100m	

SAMEDI 16 JUIN			9 c
PREMIUM GALOP			
Début des opérations : 16h30			p.58
 Grande Course de Haies de Lyon (c. de h., Handicap, 5 a et +)	43 000 €	4 000m	
 Prix Claude Gindre - Grand Steeple-chase de Lyon (st-ch., Handicap, L., 5 a et +)	68 000 €	4 100m	
 Prix André Baboin-Gd Cross- de Lyon (c.c., 6 a et +)	44 000 €	5 200m	
Prix des Fleurs (Classe 2, Réservée F.E.E, 2 a)	24 000 €	1 200m	
Prix Top Way (Classe 2, Primes F.E.E, 3 a)	22 000 €	2 400m	
Grand Prix de Lyon – 5ème étape du Défi du Galop (L., 4 a et +)	60 000 €	2 400m	
Prix de l'Association des Propriétaires du Centre-Est (Handicap, E., 4 a)	17 000 €	2 400m	
Grand Prix de la Ville de Bron (Handicap divisé, E., 5 a et +)	18 000 €	2 400m	
Prix du Cercle de l'Union (Handicap divisé, G., 5 a et +)	16 000 €	2 400m	

Courses non publiées au 10/03/2018



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

SAMEDI 6 JANVIER 2018

PREMIUM PLAT

0713 006

16H30

3300 - Prix Pibarnon (Plat, Maiden, Mâles & Hongres, 3 ans)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3301 - Prix Comète (Plat, Maiden, Femelles, 3 ans)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k

16 partants maximum

3302 - Prix Kandis (Plat, à réclamer, 3 ans)

14.000€ 1.800m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000, 14.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 porteront 1 k.1/2.; plusieurs allocations de 6.000, 3 k.

16 partants maximum

3303 - Prix de Craponne (Plat, Handicap, E, 4 ans)

17.000€ 1.800m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**. La référence applicable dans ce handicap sera + 29. La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le samedi 30 décembre 9h30.

16 partants maximum

3304 - Prix de Francheville (Plat, Handicap, E, 4 ans)

17.000€ 2.400m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**. La référence applicable dans ce handicap sera + 28. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le samedi 30 décembre 9h30.

16 partants maximum

3305 - Prix des Terres Froides (Plat, Handicap divisé, G, 5 ans et +) 1ère épreuve

16.000€ 2.150m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**. La référence applicable dans ce handicap sera + 28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Publication des poids, le samedi 30 décembre 9h30.

16 partants maximum

3306 - Prix des Pierres Dorées (Plat, Handicap divisé, G, 5 ans et +) 2ème épreuve

14.000€ 2.150m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

3307 - Prix des Etangs de la Dombes (Plat, Handicap divisé, G, 5 ans et +) 3ème épreuve

12.000€ 2.150m (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

GALOP

Engagements : vendredi 29 décembre, 10h30, Boulogne

Forfaits : mardi 2 janvier, 11h30, Boulogne

Engts supp. : mercredi 3 janvier, 11h30, Boulogne

Partants prob. : mercredi 3 janvier, 11h30, Boulogne

Annul. Part. : jeudi 4 janvier, 10h30, Boulogne

Montes : jeudi 4 janvier, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

DIMANCHE 14 JANVIER 2018

PREMIUM TROT

6902 014

11H00

1 - Prix du Parc des Préalpes d'Azur (attelé, E, 5 ans)

17.000€ 2.700m 7.650, 4.250, 2.380, 1.360, 850, 340, 170.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 5 ans (D), n'ayant pas gagné 41.000. - Recul de 25 m. à 20.000.

Evénement régional éventuel

2 - Prix du Parc de Port-Cros (attelé, F, 6 & 7 ans)

18.000€ 2.700m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 6 et 7 ans (B et C), n'ayant pas gagné 74.000. - Recul de 25 m. à 37.000.

Evénement régional éventuel

3 - Prix du Parc de la Vanoise (attelé, G, 5 à 9 ans)

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 5 à 9 ans inclus (V à D), n'ayant pas gagné 124.000. - Recul de 25 m. à 60.000.

Evénement régional éventuel

4 - Prix du Parc des Calanques (attelé, E, 4 ans) - C.Nle

LeTROT Open des Régions - Centre-Est - 4 ans – Course qualificative

16.000€ 2.700m 7.200, 4.000, 2.240, 1.280, 800, 320, 160.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 4 ans (E), n'ayant pas gagné 16.000. - Recul de 25 m. à 7.000.

5 - Prix du Parc du Mercantour (monté, AP, F, 6 à 9 ans)

20.000€ 2.725m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 6 à 9 ans inclus (V à C), n'ayant pas gagné 100.000.
Avantage de poids (voir Conditions Générales).

6 - Prix du Parc du Morvan (attelé, E, 5 & 6 ans)

16.000€ 2.700m 7.200, 4.000, 2.240, 1.280, 800, 320, 160.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 5 et 6 ans (C et D), n'ayant pas gagné 48.000. - Recul de 25 m. à 23.500.

Evénement régional éventuel

7 - Prix du Parc de Millevaches en Limousin (attelé, E, 3 ans)

16.000€ 2.050m 7.200, 4.000, 2.240, 1.280, 800, 320, 160.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 3 ans (F), n'ayant pas gagné 6.500.

TROT

Engagements : lundi 8 janvier, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : jeudi 11 janvier, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : vendredi 12 janvier, 9h30, même lieu



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

DIMANCHE 21 JANVIER 2018

PMH (C.S.I) 6902 021

12H30

1 - Prix du Parc Livradois-Forez (attelé, F, 3 ans)

13.000€ 2.050m 5.850, 3.250, 1.820, 1.040, 650, 260, 130.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans (F), n'ayant pas gagné 3.100.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 14 janvier dernier inclus seront éliminés en priorité.

2 - Prix du Parc de la Montagne de Reims (monté, Poids libre, E, 4 ans)

13.000€ 2.700m 5.850, 3.250, 1.820, 1.040, 650, 260, 130.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans (E), n'ayant pas gagné 15.000. Recul de 25m à 7.000.

3 - Prix du Parc de Chartreuse (attelé, à réclamer, R, 5 ans)

10.000€ 2.725m 4.500, 2.500, 1.400, 800, 500, 200, 100.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 ans (D), n'ayant pas gagné 42.000, à réclamer pour 7.000 ou 10.000. - Avance de 25 m. aux chevaux à réclamer pour 7.000.

4 - Prix du Parc des Caps et Marais d'Opale (attelé, D, 4 & 5 ans)

15.000€ 2.700m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 et 5 ans (D et E), n'ayant pas gagné 36.000. - Recul de 25 m. à 17.500.

En cas d'élimination, les chevaux restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 14 janvier dernier inclus seront éliminés en priorité.

Evénement régional éventuel

5 - Prix du Parc de l'Avesnois (attelé, G, 4 ans)

12.000€ 2.725m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans (E), n'ayant pas gagné 4.800. - Avance de 25 m. aux poulains et pouliches n'ayant rien gagné.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 14 janvier dernier inclus seront éliminés en priorité.

6 - Prix du Parc d'Armorique (attelé, G, 6 à 9 ans)

18.000€ 2.700m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 à 9 ans inclus (V à C), n'ayant pas gagné 90.000. - Recul de 25 m. à 45.000.

Evénement régional éventuel

7 - Prix du Parc des Grands Causses (attelé, F, 7 ans)

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 7 ans (B), n'ayant pas gagné 109.000. - Recul de 25 m. à 54.000.

Evénement régional éventuel

TROT

Engagements : lundi 15 janvier, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : mercredi 17 janvier, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : jeudi 18 janvier, 9h30, même lieu



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

JEUDI 1^{er} FEVRIER 2018

PMH (C.S.I) 6902 032

12H30

1 - Prix du Parc des Ecrins (attelé, F, 3 ans)

12.000€ 2.050m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans (F), n'ayant pas gagné 400.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 25 janvier dernier inclus seront éliminés en priorité.

2 - Prix du Parc du Pilat (attelé, mâles, G, 4 ans)

12.000€ 2.050m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour poulains et hongres de 4 ans (E), n'ayant pas gagné 2.500.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 25 janvier dernier inclus seront éliminés en priorité.

3 - Prix du Parc du Perche (attelé, femelles, G, 4 ans)

12.000€ 2.050m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour pouliches de 4 ans (E), n'ayant pas gagné 2.500.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 25 janvier dernier inclus seront éliminés en priorité.

4 - Prix du Parc du Queyras (attelé, E, 4 ans) - C.Nle

LeTROT Open des Régions - Centre-Est - 4 ans – Course qualificative

16.000€ 2.700m 7.200, 4.000, 2.240, 1.280, 800, 320, 160.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans (E), n'ayant pas gagné 30.000. - Recul de 25 m. à 13.000.

Événement régional éventuel

5 - Prix du Parc du Massif des Bauges (attelé, Apprentis & Lads-jockeys, E, 5 ans)

14.000€ 2.725m 6.300, 3.500, 1.960, 1.120, 700, 280, 140.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 ans (D), n'ayant pas gagné 44.000. - Avance de 25 m. aux chevaux drivés par des personnes n'ayant pas gagné cinq courses.

En cas d'élimination, les chevaux restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 25 janvier dernier inclus seront éliminés en priorité.

6 - Prix du Parc des Cevennes (attelé, D, 5 à 10 ans) - C.Européenne

28.000€ 2.700m 12.600, 7.000, 3.920, 2.240, 1.400, 560, 280.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 à 10 ans inclus (U à D), n'ayant pas gagné 255.000. - Recul de 25 m. à 130.000.

Sont seuls admis à participer à cette épreuve les chevaux n'ayant pas, dans les 12 mois précédant la course, été classés, au trot attelé, 1er, 2ème ou 3ème d'une épreuve de Groupe I.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

7 - Prix du Parc du Luberon (attelé, G, 6 à 9 ans)

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 à 9 ans inclus (V à C), n'ayant pas gagné 102.000. - Recul de 25 m à 51.000.

Événement régional éventuel

TROT

Engagements : vendredi 26 janvier, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : lundi 29 janvier, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : mardi 30 janvier, 9h30, même lieu



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

DIMANCHE 11 FEVRIER 2018

PMH (C.S.I) 6902 042

12H30

1 - Prix du Parc des Monts d'Ardèche (attelé, F, 4 ans)

12.000€ 2.050m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans (E), n'ayant pas gagné 6.800.

2 - Prix de Caen (monté, Poids libre, E, 5 & 6 ans)

16.000€ 2.700m 7.200, 4.000, 2.240, 1.280, 800, 320, 160.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 et 6 ans (C et D), n'ayant pas gagné 58.000. - Recul de 25 m. à 29.000

3 - Prix du Parc Scarpe-Escout (attelé, femelles, E, 5 ans)

13.000€ 2.700m 5.850, 3.250, 1.820, 1.040, 650, 260, 130.- alloués par la S.E.C.F.

Pour juments de 5 ans (D), n'ayant pas gagné 40.000. - Recul de 25 m. à 18.200.

En cas d'élimination, les juments restées inscrites au programme d'une réunion depuis le 4 février dernier inclus seront éliminés en priorité.
Événement régional éventuel

4 - Prix du Parc du Vexin Français (attelé, mâles, E, 5 ans)

13.000€ 2.700m 5.850, 3.250, 1.820, 1.040, 650, 260, 130.- alloués par la S.E.C.F.

Pour chevaux entiers et hongres de 5 ans (D), n'ayant pas gagné 40.000. - Recul de 25 m. à 18.200.

En cas d'élimination, les chevaux restés inscrites au programme d'une réunion depuis le 4 février dernier inclus seront éliminés en priorité.
Événement régional éventuel

5 - Prix de Paray le Monial (attelé, F, 6 ans)

14.000€ 2.700m 6.300, 3.500, 1.960, 1.120, 700, 280, 140.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 ans (C), n'ayant pas gagné 65.000. - Recul de 25 m. à 33.500.

6 - Prix de la Société du Cheval Français (attelé, E, 6 & 7 ans)

18.000€ 2.700m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 et 7 ans (B et C), n'ayant pas gagné 90.000. - Recul de 25 m. à 42.300

Événement régional éventuel

7 - Prix du Carré de Soie (attelé, F, 7 à 10 ans)

22.000€ 2.700m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 7 à 10 ans inclus (U à B), n'ayant pas gagné 172.000. - Recul de 25 m. à 86.000.

Événement régional éventuel

TROT

Engagements : lundi 5 février, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : mercredi 7 février, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : jeudi 8 février, 9h30, même lieu



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

DIMANCHE 18 FEVRIER 2018

PREMIUM PLAT/TROT

6902 049 & 0713 049

11H00

3308 - Prix de Moulins (Plat, à réclamer, G, 4 ans)

13.000€ 2.400m (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, mis à réclamer pour 12.000 ou 14.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k., plusieurs allocations de 6.500, 4 k. 16 partants maximum

3309 - Prix Président Bourjaillat (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 1ère épreuve

16.000€ 2.400m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 9.500. La référence applicable dans ce handicap sera + 29 pour les 4 ans, + 30 pour les 5 ans et plus.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Publication des poids, le mardi 13 février à 9h30. 16 partants maximum

3310 - Prix Président Marge (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

13.000€ 2.400m (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 9.500.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. 16 partants maximum

1 - Prix du Parc des volcans d'Auvergne (attelé, E, 4 ans)

17.000€ 2.700m 7.650, 4.250, 2.380, 1.360, 850, 340, 170.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans (E), n'ayant pas gagné 25.000. - Recul de 25 m. à 11.500.

2 - Prix du Parc des Ballons des Vosges (attelé, D, 5 ans) - C.Nle

LeTROT Open des Régions - Centre-Est - 5 ans - Course qualificative

22.000€ 2.700m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 ans (D), n'ayant pas gagné 95.000. - Recul de 25 m. à 39.000.

Evénement régional éventuel

3 - Prix du Parc des Alpilles (attelé, G, 6 à 9 ans)

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 à 9 ans inclus (V à C), n'ayant pas gagné 100.000. - Recul de 25 m. à 47.000.

Evénement régional éventuel

4 - Prix du Parc du Vercors (attelé, C, 6 ans)

24.000€ 2.700m 10.800, 6.000, 3.360, 1.920, 1.200, 480, 240.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 ans (C), n'ayant pas gagné 145.000. - Recul de 25 m. à 70.000.

Evénement régional éventuel

5 - Prix du Parc du Verdon (attelé, D, 3 ans) - C.Nle

LeTROT Open des Régions - Centre-Est - 3 ans - Course qualificative

22.000€ 2.700m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans (F), n'ayant pas gagné 7.500.

TROT

Engts : lundi 12 février, 9h, S.E.C.F.

Forfaits : jeudi 15 février, 12h, B.T.R

Partants : vendredi 16 février, 9h30, même lieu

GALOP

Engagts : vendredi 9 février, 10h30, Boulogne

Forfaits : mercredi 14 février, 11h30, Boulogne

Engts supp. : jeudi 15 février, 11h30, Boulogne

Partants prob. : jeudi 15 février, 11h30, Boulogne

Annul. Part.: vendredi 16 février, 10h30, Boulogne

Montes : vendredi 16 février, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

MARDI 20 FEVRIER 2018

PREMIUM PLAT

0713 051

16H00

3311 - Prix Cris Kraft (Plat, Maiden, Mâles & Hongres, 3 ans)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3312 - Prix Pampérodine (Plat, Maiden, Femelles, 3 ans)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3313 - Prix Robert Christophe (Plat, à réclamer, 3 ans)

14.000€ 2.150m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 12.000, 14.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2, pour 16.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k., plusieurs allocations de 6.500, 4 k..

16 partants maximum

3314 - Prix Colonel Martin (Plat, E, 4 ans)

17.000€ 2.150m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'ayant pas gagné une course de Classe 2. Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 6.000 reçus.

16 partants maximum

3315 - Prix de Charbonnières (Plat, E, 4 ans et +)

17.000€ 2.400m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas reçu 25.000 en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus. Poids : 4 ans, 57 k. ; 5 ans et au-dessus, 58 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 6.000 reçus.

16 partants maximum

3316 - Prix de Chatillon (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 1ère épreuve

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 9.500. La référence applicable dans ce handicap sera + 28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Publication des poids, le mercredi 14 février 9h30.

16 partants maximum

3317 - Prix de Thoissey (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

13.000€ 1.800m (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 9.500.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

GALOP

Engagements :	lundi 12 février, 10h30, Boulogne
Forfaits :	jeudi 15 février, 11h30, Boulogne
Engts supp. :	vendredi 16 février, 11h30, Boulogne
Partants prob. :	vendredi 16 février, 11h30, Boulogne
Annul. Part. :	samedi 17 février, 10h30, Boulogne
Montes :	samedi 17 février, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

JEUDI 1^{ER} MARS 2018

PREMIUM PLAT

0713 060

17H30

4123 - Prix Ortolan (Plat, à réclamer, NEF, 3 ans)

14.000€ 1.800m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en France, mis à réclamer pour 13.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k. **16 partants maximum**

4124 - Prix Carnaval (Plat, Maiden, Mâles & Hongres, 3 ans)

16.000€ 2.150m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

4125 - Prix Sénégal (Plat, Maiden, Femelles, 3 ans)

16.000€ 2.150m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

4126 - Prix de Vault-en-Velin (Plat, E, 4 ans)

16.000€ 2.400m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant jamais gagné une Classe 2 ni une course E, cette année. Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 5.000 reçus depuis le 1er mars de l'année dernière inclus.

16 partants maximum

4127 - Prix de Jonage (Plat, à réclamer, G, 4 ans et +)

13.000€ 2.400m (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. Poids : 4ans, 56 k. ; 5ans et au-dessus, 56 k.1/2. Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 1 k.1/2, pour 14.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500, 4 k. **16 partants maximum**

4128 - Prix de Montchat (Plat, Handicap de catégorie divisé, E, 4 ans et +) 1^{ère} épreuve

17.000€ 2.150m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 9.500. Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicaieur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Publication des poids, le vendredi 23 février 9h30. **16 partants maximum**

4129 - Prix de Vaise (Plat, Handicap de catégorie divisé, G, 4 ans et +) 2^{ème} épreuve

15.000€ 2.150m (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 9.500. Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicaieur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. **16 partants maximum**

GALOP

Engagements :	mercredi 21 février, 10h30, Boulogne
Forfaits :	samedi 24 février, 11h30, Boulogne
Engts supp. :	lundi 26 février, 11h30, Boulogne
Partants prob. :	lundi 26 février, 11h30, Boulogne
Annul. Part. :	mardi 27 février, 10h30, Boulogne
Montes :	mardi 27 février, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE PARILLY

JEUDI 15 MARS 2018

PREMIUM TROT 6901 074

11H30

1 - Prix de la Marne (monté, E, 5 à 7 ans)

20.000€ 2.850m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5, 6 et 7 ans, n'ayant pas gagné 63.000. - Recul de 25 m. à 32.000.

Avantage de poids (voir Conditions Générales).

2 - Prix du Vaucluse (attelé, à réclamer, Apprentis & Lads-jockeys, R, 7 à 10 ans)

14.000€ 2.875m 6.300, 3.500, 1.960, 1.120, 700, 280, 140.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 7 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 210.000, à réclamer pour 6.000 ou 10.000.

Avance de 25 m. aux chevaux à réclamer pour 6.000.

3 - Prix de la Tarentaise (attelé, Amateurs, G, 7 à 10 ans)

Challenge UNAT

6.000€ 2.850m 2.700, 1.500, 840, 480, 300, 120, 60.- dont 5.800 alloués par la S.E.C.F.

et 200 par les Amateurs

Pour 7 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 110.000. - Recul de 25 m. à 55.000. Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins deux courses ou ayant couru au moins trente fois.

4 - Prix du Barrois (attelé, D, 3 ans) *C.Nle*

DEPART A L'AUTOSTART

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 3 ans – Course qualificative

22.000€ 2.000m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 14.000.

5 - Prix du Pays de Caux (attelé, C, 4 ans) *C.Nle*

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 4 ans – Course qualificative

24.000€ 2.850m 10.800, 6.000, 3.360, 1.920, 1.200, 480, 240.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 70.000. - Recul de 25 m. à 34.000.

Événement régional éventuel

6 - Prix du Duché de Bretagne (attelé, D, 5 ans) *C.Nle*

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 5 ans – Course qualificative

22.000€ 2.850m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 ans, n'ayant pas gagné 100.000. - Recul de 25 m. à 45.000.

Événement régional éventuel

7 - Prix du Périgord (attelé, D, 6 & 7 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

20.000€ 2.600m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 et 7 ans, n'ayant pas gagné 115.000.

Événement régional éventuel

8 – Criterium de Trot de Lyon (attelé, B, 6 à 10 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

35.000€ 2.600m 15.750, 8.750, 4.900, 2.800, 1.750, 700, 350.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 400.000. Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

TROT

Engagements : vendredi 9 mars, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : lundi 12 mars, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : mardi 13 mars, 9h30, même lieu



HIPPODROME
DE PARILLY

DIMANCHE 18 MARS 2018

PREMIUM GALOP 0712 077

11H00

3264 - Prix Hubert Seutet (Haies, 4 ans)

20.000€ 3.400m (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu une allocation de 8.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3265 - Prix du Mont-Verdun (Haies, 5 ans et +)

20.000€ 3.800m (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, en courses de haies, reçu 10.000 (victoires et places). Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3266 - Prix du Noël Biron (Steeple-chase, 5 ans et +)

21.000€ 4.100m (10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 58k., et n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.000. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.500 cette année et par 7.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

4130 - Prix Raymond Roux-Meulien (Plat, Maiden, 3 ans)

22.000€ 1.600m (11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4131 - Prix Paul Londe (Plat, Classe 2, 3 ans)

22.000€ 2.200m (11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000 ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. Poids : 57 k. Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (à réclamer excepté), porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course d'une dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

4132 - Prix Charles Giraudon (Plat, D, 4 ans et +)

24.000€ 2.200m (12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race ni été placés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe. Poids: 56 k. Surcharges accumulées et limitées à 6 k. pour les sommes gagnées (à réclamer et handicaps de valeur totale inférieure à 25.000 exceptés) : 1 k. par 8.000 gagnés, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

18 partants maximum

4133 - Prix de Perrache (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

18.000€ 1.600m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000. La référence applicable dans ce handicap sera +26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Publication des poids, le mardi 13 mars 9h30.

18 partants maximum

4134 - Prix des Brotteaux (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

16.000€ 1.600m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

GALOP

Engagements :	vendredi 9 mars, 10h30, Boulogne
Forfaits :	mercredi 14 mars, 11h30, Boulogne
Engts supp. :	jeudi 15 mars, 11h30, Boulogne
Partants prob. :	jeudi 15 mars, 11h30, Boulogne
Annul. Part. :	vendredi 16 mars, 10h30, Boulogne
Montes :	vendredi 16 mars, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

JEUDI 22 MARS 2018

PREMIUM PLAT

0713 081

16H00

4135 - Prix Céréaliste (Plat, Maiden, 3 ans)

16.000€ 2.150m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. 16 partants maximum

4136 - Prix Shikani (Plat, Handicap, 3 ans)

17.000€ 1.800m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pur poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. La référence applicable dans ce handicap sera + 26. La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Publication des poids, le vendredi 16 mars 9h30.

16 partants maximum

4137 - Prix Hutton (Plat, à réclamer, J. Jockeys et Apprentis, 3 ans)

14.000€ 1.800m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 13.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2k. Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

4138 - Prix François de Saint-Laumer (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

18.000€ 2.400m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000. La référence applicable dans ce handicap sera + 28. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Publication des poids, le vendredi 16 mars 9h30. 16 partants maximum

4139 - Prix André Palmer (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

16.000€ 2.400m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

4140 - Prix Président Buffaud (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

18.000€ 2.150m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000. La référence applicable dans ce handicap sera +26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Publication des poids, le vendredi 16 mars 9h30 16 partants maximum

4141- Prix Guillermain (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

16.000€ 2.150m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

GALOP

Engagements : mercredi 14 mars, 10h30, Boulogne

Forfaits : samedi 17 mars, 11h30, Boulogne

Engts supp. : lundi 19 mars, 11h30, Boulogne

Partants prob. : lundi 19 mars, 11h30, Boulogne

Annul. Part. : mardi 20 mars, 10h30, Boulogne

Montes : mardi 20 mars, 12h30, Boulogne



HIPPODROME DE PARILLY

DIMANCHE 25 MARS 2018

PMH OBSTACLE/TROT (C.S.I) 0712 084 & 6901 084
13H00

3303 - Prix de la Croix-Rousse (Haies, Inédits, 3 ans)

17.000€ 3.400m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas couru. Poids : 68 k. Les poulains et les pouliches n'ayant pas couru cinq fois en courses au galop recevront 2 k. **16 partants maximum**

3304 - Prix du Puy de Sancy (Steeple-chase, 4 ans)

17.000€ 3.400m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 7.000. Poids : 67 k.
Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k. **16 partants maximum**

3305 - Prix Verdi (Cross-Country, 5 ans et +)

17.000€ 4.500m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, reçu 10.000 en steeple-chases (victoires et places) depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 4.500 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k. **16 partants maximum**

1 - Prix des Corbières (attelé, G, 4 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

13.000€ 1.609m 5.850, 3.250, 1.820, 1.040, 650, 260, 130.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **4 ans**, n'ayant pas gagné 7.000.

2 - Prix de Manosque (monté, Poids libre, G, 6 à 9 ans)

20.000€ 2.850m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **6 à 9 ans inclus**, n'ayant pas gagné 120.000. - Recul de 25 m. à 58.000.

Événement régional éventuel

3 - Prix du Donezan (attelé, F, 5 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

15.000€ 2.000m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **5 ans**, n'ayant pas gagné 30.000.

En cas d'élimination, les chevaux restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 18 mars dernier inclus seront éliminés en priorité. **Événement régional éventuel**

4 - Prix d'Ouessant (attelé, F, 7 à 9 ans)

20.000€ 2.850m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **7, 8 et 9 ans**, n'ayant pas gagné 100.000.

Événement régional éventuel

+ Course Ecole M.F.R MORNAND

TROT

Engts : lundi 19 mars, 9h, S.E.C.F.
Forfaits : mercredi 21 mars, 12h, B.T.R
Partants : jeudi 22 mars, 9h30, même lieu

GALOP

Engags : vendredi 16 mars, 10h30, Boulogne
Forfaits : mercredi 21 mars, 11h30, Boulogne
Engts supp. : jeudi 22 mars, 11h30, Boulogne
Partants prob. : jeudi 22 mars, 11h30, Boulogne
Annul. Part.: vendredi 23 mars, 10h30, Boulogne
Montes : vendredi 23 mars, 10h30, Boulogne



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

JEUDI 29 MARS 2018

PREMIUM TROT 6902 088

16H30

1 - Prix des Fauvettes (attelé, D, 6 à 10 ans)

26.000€ 2.700m 11.700, 6.500, 3.640, 2.080, 1.300, 520, 260.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 240.000. - Recul de 25 m. à 119.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins dix courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). Evénement régional éventuel

2 - Prix des Tourtereaux (attelé, mâles, F, 6 & 7 ans)

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour chevaux entiers et hongres de 6 et 7 ans, n'ayant pas gagné 80.000.

-Recul de 25 m. à 40.000.

Evénement régional éventuel

3 - Prix des Hirondelles (attelé, femelles, F, 5 ans)

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour juments de 5 ans, n'ayant pas gagné 36.000.

- Recul de 25 m. à 18.500.

Evénement régional éventuel

4 - Prix des Rossignols (attelé, mâles, F, 5 ans)

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour chevaux entiers et hongres de 5 ans, n'ayant pas gagné 36.000.

- Recul de 25 m. à 18.500.

Evénement régional éventuel

5 - Prix des Pinsons (attelé, mâles, F, 4 ans) C.Nle

DEPART A L'AUTOSTART

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 4 ans – Course qualificative

20.000€ 2.650m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour poulains entiers et hongres de 4 ans, n'ayant pas gagné 14.000.

6 - Prix des Colombes (attelé, femelles, F, 4 ans) C.Nle

DEPART A L'AUTOSTART

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 4 ans – Course qualificative

20.000€ 2.650m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour pouliches de 4 ans, n'ayant pas gagné 14.000.

7 - Prix des Mésanges (monté, E, 5 & 6 ans)

22.000€ 2.050m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 et 6 ans, n'ayant pas gagné 42.000.

Avantage de poids (voir Conditions Générales).

8 - Prix des Bouvreuils (attelé, F, 3 ans) C.Nle

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 3 ans – Course qualificative

16.000€ 2.050m 7.200, 4.000, 2.240, 1.280, 800, 320, 160.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 3.500.

TROT

Engagements : vendredi 23 mars, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : lundi 26 mars, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : mardi 27 mars, 9h30, même lieu



**HIPPODROME
DE PARILLY**

DIMANCHE 1^{er} AVRIL 2018

PMH TROT (C.S.I) 6901 091

13H00

1 - Prix du Bocage Manceau (attelé, F, 3 ans)

12.000€ 2.100m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **3 ans**, n'ayant pas gagné 1.300.

2 - Prix du Cantal (attelé, F, 4 ans)

13.000€ 2.100m 5.850, 3.250, 1.820, 1.040, 650, 260, 130.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **4 ans**, n'ayant pas gagné 12.500.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 25 mars dernier inclus seront éliminés en priorité. **Événement régional éventuel**

3 - Prix du Jura (attelé, Apprentis&Lads-jockeys, E, 5 à 7 ans)

16.000€ 2.850m 7.200, 4.000, 2.240, 1.280, 800, 320, 160.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **5, 6 et 7 ans**, n'ayant pas gagné 70.000. - Recul de 25 m. à 38.000.

4 - Prix de la Moselle (monté, Poids libre, F, 4 ans)

18.000€ 2.850m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **4 ans**, n'ayant pas gagné 16.000. **Événement régional éventuel**

5 - Prix d'Indre-et-Loire (attelé, à réclamer, Apprentis&Lads-jockeys, R, 6 à 9 ans)

10.000€ 2.875m 4.500, 2.500, 1.400, 800, 500, 200, 100.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **6 à 9 ans inclus**, n'ayant pas gagné 150.000, à réclamer pour 6.000 ou 10.000.
- Avance de 25 m. aux chevaux à réclamer pour 6.000.

6 - Prix du Ternois (attelé, amateurs, G, 7 à 9 ans)

6.000€ 2.850m 2.700, 1.500, 840, 480, 300, 120, 60.- dont 5.800 alloués par la S.E.C.F. et 200 par les Amateurs

Pour **7, 8 et 9 ans**, n'ayant pas gagné 105.000. - Recul de 25 m. à 51.000.

7 - Prix de Pâques (attelé, B, 7 à 10 ans)

35.000€ 2.850m 15.750, 8.750, 4.900, 2.800, 1.750, 700, 350.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **7 à 10 ans inclus**, n'ayant pas gagné 415.000. - Recul de 25 m. à 188.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins dix courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). **Événement régional éventuel**

TROT

Engagements : lundi 26 mars, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : mercredi 28 mars, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : jeudi 29 mars, 9h30, même lieu



HIPPODROME DE PARILLY

JEUDI 5 AVRIL 2018

PREMIUM PLAT/TROT 6901 095 & 0712 095

11H30

4146 - Prix du Premier Pas (Plat, Inédits, Réservee F.E.E, 2 ans)

18.000€ 900m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais couru. Poids : 58 k.

(LIGNE DROITE)

18 partants maximum

4147 - Prix Désir de Mai (Plat, Maiden, 3 ans)

22.000€ 2.200m (11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4148 - Prix du Parc Locmaria (Plat, Classe 2, 3 ans)

22.000€ 2.200m (11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000 ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. Poids : 57 k. Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (à réclamer excepté), porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course d'une dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

1 - Prix de la Brière (attelé, E, 3 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

18.000€ 2.000m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **3 ans**, n'ayant pas gagné 8.000

2 - Prix de la Haute-Corse (attelé, F, 4 ans)

19.000€ 2.850m 8.550, 4.750, 2.660, 1.520, 950, 380, 190.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **4 ans**, n'ayant pas gagné 18.000. - Recul de 25 m. à 8.000.

Événement régional éventuel

3 - Prix de la Dordogne (attelé, E, 5 ans)

19.000€ 2.850m 8.550, 4.750, 2.660, 1.520, 950, 380, 190.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **5 ans**, n'ayant pas gagné 63.000. - Recul de 25 m. à 31.000.

Événement régional éventuel

4 - Prix d'Entremont (attelé, E, 6 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

18.000€ 2.000m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **6 ans**, n'ayant pas gagné 78.000.

Événement régional éventuel

5 - Prix de la Drôme (attelé, E, 5 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

14.000€ 2.600m 6.300, 3.500, 1.960, 1.120, 700, 280, 140.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **5 ans**, n'ayant pas gagné 40.500.

Événement régional éventuel

6 - Prix de l'Occident (attelé, F, 5 à 10 ans)

28.000€ 2.850m 12.600, 7.000, 3.920, 2.240, 1.400, 560, 280.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **5 à 10 ans inclus**, n'ayant pas gagné 172.000. - Recul de 25 m. à 86.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

TROT

Engts : vendredi 30 mars, 9h, S.E.C.F.

Forfaits : lundi 2 avril, 12h, B.T.R

Partants : mardi 3 avril, 9h30, même lieu

GALOP

Engagts : mercredi 28 mars, 10h30, Boulogne

Forfaits : samedi 31 mars, 11h30, Boulogne

Engts supp. : lundi 2 avril, 11h30, Boulogne

Partants prob. : lundi 2 avril, 11h30, Boulogne

Annul. Part. : mardi 3 avril, 10h30, Boulogne

Montes : mardi 3 avril, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

MERCREDI 11 AVRIL 2018

**PREMIUM TROT avec Evénement 6902 101
13H15**

1-Grand National du Trot Paris-Turf (attelé, Gr.III, 5 à 10 ans) C.Nle

Support d'Evénement

3ème Etape du Grand National du Trot

90.000€ 3.250m 40.500, 22.500, 12.600, 7.200, 4.500, 1.800, 900.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **5 à 10 ans inclus**, les 5, 6 et 7 ans ayant gagné au moins 40.000, les 8 ans au moins 80.000, les 9 et 10 ans au moins 160.000.

- Recul de 25 m. à 286.000, de 50 m. à 464.000. Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins trente-cinq courses dont dix au trot attelé (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Sont seuls admis à courir, les chevaux n'ayant pas remporté une course du Groupe I dans les 12 mois précédant la course.

En cas d'élimination, seront maintenus partants en priorité, en premier lieu, tout gagnant d'une étape cette année, en second lieu, à partir de la 5ème étape, les 5 premiers du classement.

Evénement régional éventuel - Evénement éventuel

2 - Prix de l'UNAT (attelé, amateurs, F, 6 à 9 ans) C.Nle

3ème Etape du Grand National des Amateurs – Trophée PMU

8.000€ 3.250m 3.600, 2.000, 1.120, 640, 400, 160, 80.- dont 6.000 alloués par la S.E.C.F.

Et 2.000 par l'U.N.A.T.

Pour **6 à 9 ans inclus**, n'ayant pas gagné 130.000 à leur première participation au Grand National des Amateurs en 2018. - Recul de 25 m. à 61.000, de 50 m. à 116.000. Sont seuls admis à driver les amateurs, membres de l'U.N.A.T., ayant gagné au moins deux courses ou ayant couru au moins trente fois. En cas d'élimination, seront maintenus partants en priorité, en premier lieu, tout gagnant (couple amateur/cheval) d'une étape cette année, en second lieu, à partir de la 5ème étape, les 5 premiers du classement (couple amateur/cheval).

3 - Prix de Nantes (attelé, E, 6 à 10 ans) C.Européenne

28.000€ 2.700m 12.600, 7.000, 3.920, 2.240, 1.400, 560, 280.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **6 à 10 ans inclus**, n'ayant pas gagné 195.000. - Recul de 25 m. à 95.000.

Sont seuls admis à participer à cette épreuve les chevaux n'ayant pas, dans les 12 mois précédant la course, été classés, au trot attelé, 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} d'une épreuve de Groupe I. Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Evénement régional éventuel

Evénement éventuel (Valeur nominale : 32.000)

4 - Prix de Marseille (monté, F, 6 à 9 ans)

3ème Etape du Grand National des Jockeys

24.000€ 2.700m 10.800, 6.000, 3.360, 1.920, 1.200, 480, 240.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **6 à 9 ans inclus**, n'ayant pas gagné 155.000. - Recul de 25 m. à 79.000. Avantage de poids (voir Conditions Générales).

5 - Prix de Strasbourg (attelé, femelles, Apprentis & Lads-jockeys, F, 6 & 7 ans)

18.000€ 2.700m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour juments de **6 et 7 ans**, n'ayant pas gagné 80.000. - Recul de 25 m. à 40.000.

6 - Prix de Bordeaux (attelé, D, 3 ans) C.Nle

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 3 ans – Course qualificative

22.000€ 2.700m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **3 ans**, n'ayant pas gagné 20.000. - Recul de 25 m. à 9.700.

7 - Prix Henri Callier (attelé, C, 4 ans) C.Nle

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 4 ans – Course qualificative

24.000€ 2.700m 10.800, 6.000, 3.360, 1.920, 1.200, 480, 240.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **4 ans**, n'ayant pas gagné 75.000. - Recul de 25 m. à 31.000.

Evénement régional éventuel

Evénement éventuel (Valeur nominale : 32.000)

8 - Prix de Toulouse (attelé, D, 5 ans) C.Nle

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 5 ans – Course qualificative

22.000€ 2.700m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **5 ans**, n'ayant pas gagné 75.000. - Recul de 25 m. à 37.000.

Evénement régional éventuel

Evénement éventuel (Valeur nominale : 32.000)

TROT (Sauf pour les courses éventuelles du Pari Evénement, conf. BO)

Engagements : jeudi 5 avril, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : samedi 7 avril, 10h, B.T.R Centre-Est

Partants : lundi 9 avril, 9h30, même lieu



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

JEUDI 12 AVRIL 2018

PREMIUM TROT 6902 102

16H30

1 - Grand Prix du Printemps (attelé, E, 7 à 10 ans)

32.000 2.700m 14.400, 8.000, 4.480, 2.560, 1.600, 640, 320.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 7 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 220.000. - Recul de 25 m. à 116.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). Événement régional éventuel

2 - Prix du Muguet (attelé, mâles, F, 5 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

20.000€ 2.650m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour chevaux entiers et hongres de 5 ans, n'ayant pas gagné 31.000.

Événement régional éventuel

3 - Prix des Pensées (attelé, femelles, F, 5 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

20.000€ 2.650m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour juments de 5 ans, n'ayant pas gagné 31.000.

Événement régional éventuel

4 - Prix des Capucines (attelé, femelles, E, 4 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

21.000€ 2.650m 9.450, 5.250, 2.940, 1.680, 1.050, 420, 210.- alloués par la S.E.C.F.

Pour pouliches de 4 ans, n'ayant pas gagné 19.000.

Événement régional éventuel

5 - Prix des Jonquilles (attelé, femelles, F, 3 ans) C.Nle

DEPART A L'AUTOSTART

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 3 ans – Course qualificative

20.000€ 2.650m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour pouliches de 3 ans, n'ayant pas gagné 5.500.

6 - Prix des Magnolias (attelé, à réclamer, R, 3 ans)

14.000€ 2.725m 6.300, 3.500, 1.960, 1.120, 700, 280, 140.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 11.000 à réclamer pour 8.000 ou 12.000. - Avance de 25 m. aux poulains et pouliches à réclamer pour 8.000.

7 - Prix des Tulipes (attelé, Apprentis & Lads-jockeys, F, 6 ans) DEPART A L'AUTOSTART

21.000€ 2.650m 9.450, 5.250, 2.940, 1.680, 1.050, 420, 210.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 ans, n'ayant pas gagné 55.000.

8 - Prix des Myosotis (monté, F, 5 ans)

18.000€ 2.700m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 ans, n'ayant pas gagné 37.000. - Recul de 25 m. à 17.500.

Avantage de poids (voir Conditions Générales).

TROT

Engagements : vendredi 6 avril, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : lundi 9 avril, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : mardi 10 avril, 9h30, même lieu



HIPPODROME
DE PARILLY

VENDREDI 13 AVRIL 2018

PREMIUM PLAT 0712 103

15H30

4149 - Prix Louis Dutel (Plat, Inédits, 3 ans)

16.000€ 2.000m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. Poids : 58 k.

18 partants maximum

4150 - Prix Carrus (Plat, Maiden, 3 ans)

22.000€ 2.400m (11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1.100) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4151 - Prix Quinsonas (Plat, Classe 2, 3 ans)

22.000€ 1.600m (11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000 ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. Poids : 57 k. Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (à réclamer excepté), porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course d'une dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

4152 - Prix du Printemps (Plat, D, 4 ans et +)

24.000€ 2.400m (12 000, 4 560, 3 360, 1.920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, gagné une Listed race ni été placés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe et n'ayant pas, cette année, gagné une course B. Poids : 56 k.
Surcharges accumulées et limitées à 6 k.: 1 k. par 8.000 gagnés depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus (à réclamer et handicaps de dotation totale inférieure à 25.000 exceptés).

18 partants maximum

4153 - Prix de Gerland (Plat, Handicap, E, 4 ans)

17.000€ 1.600m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000.
La référence applicable dans ce handicap sera +25. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Publication des poids, le samedi 7 avril 9h30

18 partants maximum

4154 - Prix de Bellerive (Plat, Handicap, Femelles, G, 4 ans et +)

16.000€ 2.200m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000.
La référence applicable dans ce handicap sera +27. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Publication des poids, le samedi 7 avril 9h30

18 partants maximum

4155 - Prix d'Ecully (Plat, Handicap divisé, E, 5 ans et +) 1ère épreuve

18.000€ 1.600m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant cette année, pas reçu une allocation de 10.000.
La référence applicable dans ce handicap sera +26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Publication des poids, le samedi 7 avril 9h30

18 partants maximum

4156 - Prix de Tassin-la-Demi-Lune (Plat, Handicap divisé, G, 5 ans et +) 2ème épreuve

16.000€ 1.600m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas cette année, reçu une allocation de 10.000. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

GALOP

Engagements : jeudi 5 avril, 10h30, Boulogne
Forfaits : lundi 9 avril, 11h30, Boulogne
Engts supp. : mardi 10 avril, 11h30, Boulogne
Partants prob. : mardi 10 avril, 11h30, Boulogne
Annul. Part. : mercredi 11 avril, 10h30, Boulogne
Montes : mercredi 11 avril, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

JEUDI 19 AVRIL 2018

PMH TROT (C.S.I) 6902 109

13H00

1 - Prix des Bougainvilliers (attelé, F, 3 ans)

12.000€ 2.050m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 1.200.

2 - Prix des Charmilles (attelé, femelles, F, 4 ans)

13.000€ 2.050m 5.850, 3.250, 1.820, 1.040, 650, 260, 130.- alloués par la S.E.C.F.

Pour pouliches de 4 ans, n'ayant pas gagné 14.500.

En cas d'élimination, les pouliches restées inscrites au programme d'une réunion depuis le 12 avril dernier inclus seront éliminées en priorité.

3 - Prix des Merisiers (monté, Poids libre, E, 3 ans)

12.000€ 2.050m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 6.500.

Poids libre.

4 - Prix des Cèdres (attelé, mâles, F, 4 ans)

13.000€ 2.050m 5.850, 3.250, 1.820, 1.040, 650, 260, 130.- alloués par la S.E.C.F.

Pour poulains entiers et hongres de 4 ans, n'ayant pas gagné 14.500.

En cas d'élimination, les poulains restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 12 avril dernier inclus seront éliminés en priorité.

5 - Prix des Marronniers (monté, Apprentis & Lads-jockeys, Poids libre, F, 7 à 9 ans)

17.000€ 2.700m 7.650, 4.250, 2.380, 1.360, 850, 340, 170.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 7, 8 et 9 ans, n'ayant pas gagné 101.000.

6 - Prix des Dragonniers (attelé, B, 5 ans) C.NIe

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 5 ans – Course qualificative

28.000€ 2.700m 12.600, 7.000, 3.920, 2.240, 1.400, 560, 280.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 ans, n'ayant pas gagné 145.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). Événement régional éventuel

7 - Prix des Chênes (attelé, E, 7 à 10 ans)

25.000€ 2.700m 11.250, 6.250, 3.500, 2.000, 1.250, 500, 250.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 7 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 210.000. - Recul de 25 m. à 105.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). Événement régional éventuel

TROT

Engagements : vendredi 13 avril, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : lundi 16 avril, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : mardi 17 avril, 9h30, même lieu



HIPPODROME
DE PARILLY

DIMANCHE 22 AVRIL 2018

PREMIUM GALOP

0712 112

15H30

3478 - Prix du Bois Noir (Haies, 3 ans)

20.000€ 3.400m (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 9.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

16 partants maximum

3479 - Prix Henri Audras (Haies, 4 ans)

20.000€ 3.800m (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 10.000 (victoires et places). Poids : 67 k.

Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

16 partants maximum

3480 - Prix du Mont Pilat (Haies, 5 ans et +)

20.000€ 3.800m (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas reçu 24.000 en courses de haies (victoires et places), depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 5 ans, 66 k, 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.500 cette année et par 7.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

16 partants maximum

4161 - Prix Cyrille Cottin (Plat, Handicap de catégorie, 3 ans)

17.000€ 1.600m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k. Publication des poids, le mardi 17 avril 9h30

18 partants maximum

4162 - Prix André Rivière (Plat, Handicap, E, 4 ans)

17.000€ 2.200m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce handicap sera +26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Publication des poids, le mardi 17 avril 9h30

18 partants maximum

4163 - Prix de Saint Cyr au Mont d'Or (Plat, Handicap divisé, E, 5 ans et +) 1ère épreuve

18.000€ 2.200m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas cette année reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce handicap sera +27. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Publication des poids, le mardi 17 avril 9h30

18 partants maximum

4164 - Prix de Marcy l'Etoile (Plat, Handicap divisé, G, 5 ans et +) 2ème épreuve

16.000€ 2.200m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas cette année reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

4165 - Prix Rivoli (Plat, A.Q.P.S., NEF, 3 ans)

16.000€ 2.400m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en France, inscrits au Stud Book Autres Que de Pur Sang. Poids : 64 k.

Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k. par 2.500 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

18 partants maximum

GALOP

Engagements : vendredi 13 avril, 10h30, Boulogne

Forfaits : mercredi 18 avril, 11h30, Boulogne

Engts supp. : jeudi 19 avril, 11h30, Boulogne

Partants prob. : jeudi 19 avril, 11h30, Boulogne

Annul. Part. : vendredi 20 avril, 10h30, Boulogne

Montes : vendredi 20 avril, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE PARILLY

MARDI 24 AVRIL 2018

PREMIUM TROT

6901 114

15H30

1 - Prix du Roussillon (attelé, B, 7 à 10 ans)

32.000€ 2.850m 14.400, 8.000, 4.480, 2.560, 1.600, 640, 320.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 7 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 430.000. - Recul de 25 m. à 175.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). Événement régional éventuel

2 - Prix de la Picardie (attelé, G, 6 à 8 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

20.000€ 2.600m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6, 7 et 8 ans, n'ayant pas gagné 74.000.

Événement régional éventuel

3 - Prix du Duché de Nivernais (attelé, mâles, E, 5 ans)

21.000€ 2.850m 9.450, 5.250, 2.940, 1.680, 1.050, 420, 210.- alloués par la S.E.C.F.

Pour chevaux entiers et hongres de 5 ans, n'ayant pas gagné 53.000. - Recul de 25 m. à 25.500.

Événement régional éventuel

4 - Prix du Duché de Lorraine (attelé, femelles, E, 5 ans)

21.000€ 2.850m 9.450, 5.250, 2.940, 1.680, 1.050, 420, 210.- alloués par la S.E.C.F.

Pour juments de 5 ans, n'ayant pas gagné 53.000. - Recul de 25 m. à 25.500.

5 - Prix de la Camargue (attelé, mâles, E, 4 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

21.000€ 2.600m 9.450, 5.250, 2.940, 1.680, 1.050, 420, 210.- alloués par la S.E.C.F.

Pour poulains entiers et hongres de 4 ans, n'ayant pas gagné 19.000.

Événement régional éventuel

6 - Prix du Berry (attelé, mâles, F, 3 ans) C.N/e

DEPART A L'AUTOSTART

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 3 ans - Course qualificative

20.000€ 2.600m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour poulains entiers et hongres de 3 ans, n'ayant pas gagné 5.500.

7 - Prix du Comtat Venaissin (attelé, à réclamer, R, 4 ans)

14.000€ 2.875m 6.300, 3.500, 1.960, 1.120, 700, 280, 140.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 15.000, à réclamer pour 7.000 ou 11.000.

-Avance de 25 m. aux poulains et pouliches à réclamer pour 7.000.

8 - Prix de la Maurienne (monté, E, 5 à 7 ans)

20.000€ 2.850m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5, 6 et 7 ans, n'ayant pas gagné 73.000. - Recul de 25 m. à 36.000.

Avantage de poids

TROT

Engagements : mercredi 18 avril, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : vendredi 20 avril, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : samedi 21 avril, 9h30, même lieu



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

JEUDI 26 AVRIL 2018

PREMIUM PLAT 0713 116

16H00

4166 - Prix Ammonius (Plat, Maiden, 3 ans)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. 16 partants maximum

4167 - Prix Yakoba (Plat, Handicap de catégorie, 3 ans)

17.000€ 2.150m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 11.000 dans un handicap. Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k. La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Publication des poids, le vendredi 20 avril 9h30

16 partants maximum

4168 - Prix des Espoirs (Plat, à réclamer, J. Jockeys et Apprentis, 3 ans)

14.000€ 1.800m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2k., plusieurs allocations de 7.000, 4 k. Pour apprentis et jeunes jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

4169 - Grand Prix de l'Hippodrome Lyon La-Soie (Plat, A, 4 ans et +)

40.000€ 1.800m (20 000, 8 000, 6 000, 4 000, 2 000) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné une course de Groupe, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 56 k. Les chevaux ayant, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, gagné une course D (Handicaps exceptés) ou été classés 2ème d'une Listed Race porteront 2 k. ; reçu plusieurs allocations de 13.000 ou gagné une course B ou une Classe 1, 3 k. ; gagné une Listed Race ou été classés 2ème ou 3ème dans une course de Groupe, 4 k. ; gagné plusieurs Listed Races, 5 k. 16 partants maximum

4170 - Prix de Bonneterre (Plat, à réclamer, G, 4 ans et +)

13.000€ 2.150m (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k. 16 partants maximum

4171 - Prix de la Métropole (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

18.000€ 1.800m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000. La référence applicable dans ce handicap sera + 26. La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Publication des poids, le vendredi 20 avril 9h30

16 partants maximum

4172 - Prix du Grand Large (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

GALOP

Engagements : mercredi 18 avril, 10h30, Boulogne

Forfaits : samedi 21 avril, 11h30, Boulogne

Engts supp. : lundi 23 avril, 11h30, Boulogne

Partants prob. : lundi 23 avril, 11h30, Boulogne

Annul. Part. : mardi 24 avril, 10h30, Boulogne

Montes : mardi 24 avril, 12h30, Boulogne



HIPPODROME DE PARILLY

SAMEDI 28 AVRIL 2018

PREMIUM PLAT

0712 118

12H00

4173 - Prix des Roses (Plat, Maiden, Réservée F.E.E, 2 ans)

18.000€ 1.000m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. **18 partants maximum**
(LIGNE DROITE)

4174 - Prix Munet (Plat, Maiden, Mâles & Hongres, 3 ans)

22.000€ 2.200m (11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k. **18 partants maximum**

4175 - Prix Louis Saulnier (Plat, Maiden, Femelles, 3 ans)

22.000€ 2.200m (11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k. **18 partants maximum**

4176 - Prix des Poulains (Plat, Mâles & Hongres, Classe 1, 3 ans)

30.000€ 2.200m (15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 28 octobre de l'année dernière inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs deux dernières courses. Poids : 56 k.1/2. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 28 octobre de l'année dernière inclus, portera 2 k. ; depuis le 28 janvier de cette année inclus, 3 k. Les poulains n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2. Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1. Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables **18 partants maximum**

4177 - Prix des Pouliches (Plat, Femelles, Classe 1, 3 ans)

30.000€ 2.200m (15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 28 octobre de l'année dernière inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs deux dernières courses. Poids : 56 k.1/2. Tout gagnante d'une course de Classe 1, depuis le 28 octobre de l'année dernière inclus, portera 2 k. ; depuis le 28 janvier de cette année inclus, 3 k. Les pouliches n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; celles n'ayant jamais couru, 2 k.1/2. Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1. Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables **18 partants maximum**

4178 - Prix des Dauphins (Plat, à réclamer, J. Jockeys et Apprentis, G., 4 ans et +)

13.000€ 2.400m (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et +**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix. **18 partants maximum**

4179 - Prix de Rillieux-la-Pape (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

18.000€ 1.350m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, ni reçu une allocation de 10.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 26.000. La référence applicable dans ce handicap sera +26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le lundi 23 avril 9h30 **18 partants maximum**

4180 - Prix de Sathonay-Camp (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

16.000€ 1.350m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, ni reçu une allocation de 10.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 26.000. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. **18 partants maximum**

GALOP

Engagements :	vendredi 20 avril, 10h30, Boulogne
Forfaits :	mardi 24 avril, 11h30, Boulogne
Engts supp. :	mercredi 25 avril, 11h30, Boulogne
Partants prob. :	mercredi 25 avril, 11h30, Boulogne
Annul. Part. :	jeudi 26 avril, 10h30, Boulogne
Montes :	jeudi 26 avril, 12h30, Boulogne



HIPPODROME DE PARILLY

VENDREDI 4 MAI 2018

PREMIUM PLAT/TROT 6901 124 & 0712 124

11H30

4181 - Prix Jean Mallen (Plat, Handicap de catégorie, 3 ans)

17.000€ 2.400m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k. Publication des poids, le samedi 28 avril 9h30 **18 partants maximum**

4182 - Prix de l'Anniversaire (Plat, Handicap, G, 4 ans et +)

16.000€ 3.150m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant cette année, ni reçu une allocation de 10.000, ni été classés 2^{ème} ou 3^{ème} d'une course de dotation totale de 24.000. La référence applicable dans ce handicap sera + 30.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Publication des poids, le samedi 28 avril 9h30 **18 partants maximum**

1 - Prix de Bourgogne (attelé, à réclamer, R, 3 ans)

10.000€ 2.100m 4.500, 2.500, 1.400, 800, 500, 200, 100.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **3 ans**, n'ayant pas gagné 20.000, à réclamer pour 10.000.

2 - Prix de Compiègne (attelé, F, 4 ans)

18.000€ 2.600m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **4 ans**, n'ayant pas gagné 12.000.

DEPART A L'AUTOSTART

Événement régional éventuel

3 - Prix de Dax (attelé, D, 5 ans) C.Nle

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 5 ans – Course qualificative

28.000€ 2.850m 12.600, 7.000, 3.920, 2.240, 1.400, 560, 280.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **5 ans**, n'ayant pas gagné 112.000. - Recul de 25 m. à 55.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). **Événement régional éventuel**

4 - Prix de Gironde (attelé, D, 6 & 7 ans)

16.000€ 2.600m 7.200, 4.000, 2.240, 1.280, 800, 320, 160.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **6 et 7 ans**, n'ayant pas gagné 102.000.

DEPART A L'AUTOSTART

Événement régional éventuel

5 - Prix de l'Eauzan (attelé, Apprentis & Lads-jockeys, F, 6 ans)

16.000€ 2.850m 7.200, 4.000, 2.240, 1.280, 800, 320, 160.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **6 ans**, n'ayant pas gagné 75.000. - Recul de 25 m. à 39.000.

Événement régional éventuel

6 - Prix du Morbihan (monté, C, 7 à 10 ans)

22.000€ 2.850m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **7 à 10 ans**, n'ayant pas gagné 250.000.

Avantage de poids

Événement régional éventuel

TROT

Engts : samedi 28 avril, 9h, S.E.C.F.

Forfaits : mardi 1^{er} mai, 10h, B.T.R

Partants : mercredi 2 mai, 9h30, même lieu

GALOP

Engagts : jeudi 26 avril, 10h30, Boulogne

Forfaits : lundi 30 avril, 11h30, Boulogne

Engts supp. : mardi 1^{er} mai, 11h30, Boulogne

Partants prob. : mardi 1^{er} mai, 11h30, Boulogne

Annul. Part.: mercredi 2 mai, 10h30, Boulogne

Montes : mercredi 2 mai, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE PARILLY

DIMANCHE 6 MAI 2018

PMH OBSTACLE/TROT (C.S.I) 6901 126 & 0712 126

13H00

3575 - Prix du Polo (Haies, 3 ans)

17.000€ 3.400m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu 6.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500. Les poulains et pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

16 partants maximum

3576 - Prix de Salvette (Haies, 4 ans)

17.000€ 3.800m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant, en courses à obstacles, ni reçu une allocation de 8.000, ni reçu 15.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

16 partants maximum

3577 - Prix du Mont d'Arbois (Haies, 5 ans)

17.000€ 3.800m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu 20.000 (victoires et places). Poids 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en course de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

16 partants maximum

3578 - Prix du Col de Porte (Steeple-chase, Cavalières & Gentlemen-riders, 5 ans et +)

Challenge de l'Obstacle Gras-Savoie-Hipcover

17.000€ 4.100m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 58 k., et, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 12.000 (victoires et places). Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 2.500 l'année dernière.

Pour Gentlemen-riders et cavalières, ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

16 partants maximum

1 - Prix de Chaumont-en-Vexin (attelé, mâles, G, 4 ans)

12.000€ 2.850m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans**, n'ayant pas gagné 6.800.

2 - Prix du Drac (attelé, E, 5 ans) C.Nle

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 5 ans - Course qualificative

16.000€ 2.850m 7.200, 4.000, 2.240, 1.280, 800, 320, 160.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **5 ans**, n'ayant pas gagné 70.000. - Recul de 25 m. à 37.000.

Événement régional éventuel

3 - Prix du Pays Niçois (attelé, E, 7 à 10 ans)

28.000€ 2.850m 12.600, 7.000, 3.920, 2.240, 1.400, 560, 280.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **7 à 10 ans inclus**, n'ayant pas gagné 181.000. - Recul de 25 m. à 79.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

+ Courses de poneys GALOP

TROT

Engts : lundi 30 avril, 9h, S.E.C.F.

Forfaits : mercredi 2 mai, 12h, B.T.R

Partants : jeudi 3 mai, 9h30, même lieu

GALOP

Engagts : vendredi 27 avril, 10h30, Boulogne

Forfaits : mercredi 2 mai, 11h30, Boulogne

Engts supp. : jeudi 3 mai, 11h30, Boulogne

Partants prob. : jeudi 3 mai, 11h30, Boulogne

Annul. Part.: vendredi 4 mai, 10h30, Boulogne

Montes : vendredi 4 mai, 10h30, Boulogne



JEUDI 10 MAI 2018

PREMIUM PLAT avec Evénement 0712 130

12H30

4183 - Prix de Parilly (Plat, Handicap divisé, D, 4 ans et +) 1ère épreuve

Support d'Evénement

52.000€ 2.200m (26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, ayant couru depuis le 1er novembre 2017 inclus.

La référence applicable dans ce handicap se situera entre +21 et +24.

Publication des poids, le vendredi 4 mai 9 h. 30

18 partants maximum

4184 - Prix des Hortensias (Plat, Maiden, Réservée F.E.E, 2 ans)

18.000€ 1.000m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

(LIGNE DROITE)

18 partants maximum

4185 - Prix Pimpin (Plat, Classe 1, 3 ans)

30.000€ 1.600m (15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, depuis le 10 novembre de l'année dernière inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs deux dernières courses. Poids : 56 k.1/2. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 10 novembre de l'année dernière inclus, portera 2 k. ; depuis le 10 février de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

4186 - Prix Gabriel Giraud (Plat, Handicap, 3 ans)

17.000€ 1.600m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 11.000 dans un handicap.

La référence applicable dans ce handicap sera +26. La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k. Publication des poids, le vendredi 4 mai 9 h. 30

18 partants maximum

4187 - Prix Bedel (Plat, Listed, 4 ans et +)

52.000€ 2.400m (26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600) - dont France Galop : 48 000

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, gagné une course de Groupe. Poids : 57 k. Les chevaux ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race ou été placés 2ème d'une course de Groupe porteront 2 k. ; gagné plusieurs Listed Races, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires: 250 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

4188 - Prix de Monplaisir (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

18.000€ 1.600m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. La référence applicable dans ce handicap sera + 26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 4 mai 9 h. 30

18 partants maximum

4189 - Prix de Bellecombe (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

16.000€ 1.600m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

4190 - Prix de Lacroix-Laval (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 2ème épreuve

26.000€ 2.200m (13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, ayant couru depuis le 1er novembre 2017 inclus. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

GALOP

Engagements : mercredi 2 mai, 10h30, Boulogne

Forfaits : samedi 5 mai, 11h30, Boulogne

Engts supp. : lundi 7 mai, 11h30, Boulogne

Partants prob. : lundi 7 mai, 11h30, Boulogne

Annul. Part. : mardi 8 mai, 10h30, Boulogne

Montes : mardi 8 mai, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE PARILLY

DIMANCHE 13 MAI 2018

PMH OBSTACLE/TROT (C.S.I) 6901 133 & 0712 133

13H00

3727 - Prix du Mont Revard (Haies, Femelles, 4 & 5 ans)

17.000€ 3.800m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.
Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 8.000. Poids: 4 ans, 66 k. ; 5 ans, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.
Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. **16 partants maximum**

3627 - Prix de Saint-Didier (Haies, 5 ans et +)

17.000€ 3.800m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu 12.000 (victoires et places). Poids: 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.
Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. **16 partants maximum**

3628 - Prix du Mont Saint Rigaud (Steeple-chase, 4 ans)

17.000€ 4.100m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 3.000.
Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. **16 partants maximum**

3629 - Prix Camélia XII (Cross-Country, 5 ans et +)

17.000€ 5.200m (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et 8.000 l'année dernière.
Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. **16 partants maximum**

1 - Prix du Mellois (monté, Poids libre, F, 4 ans)

15.000€ 2.100m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **4 ans**, n'ayant pas gagné 13.500.

2 - Prix de Champagne-Ardenne (attelé, femelles, G, 4 ans)

12.000€ 2.850m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.
Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas gagné 6.800.

3 - Prix du Diois (attelé, E, 5 ans) C.Nle

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 5 ans - Course qualificative

16.000€ 2.850m 7.200, 4.000, 2.240, 1.280, 800, 320, 160.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **5 ans**, n'ayant pas gagné 59.000. - Recul de 25 m. à 28.000.

TROT

Engts : lundi 7 mai, 9h, S.E.C.F.

Forfaits : mercredi 9 mai, 12h, B.T.R

Partants : jeudi 10 mai, 9h30, même lieu

GALOP

Engagts : vendredi 4 mai, 10h30, Boulogne

Forfaits : mercredi 9 mai, 11h30, Boulogne

Engts supp. : jeudi 10 mai, 11h30, Boulogne

Partants prob. : jeudi 10 mai, 11h30, Boulogne

Annul. Part.: vendredi 11 mai, 10h30, Boulogne

Montes : vendredi 11 mai, 10h30, Boulogne



HIPPODROME DE PARILLY

JEUDI 17 MAI 2018
PMH TROT (C.S.I) 6901 137
13H00

1 - Prix du Béarn (attelé, F, 3 ans)

14.000€ 2.850m 6.300, 3.500, 1.960, 1.120, 700, 280, 140.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 1.800.

2 - Prix du Loiret (attelé, à réclamer, Apprentis & Lads-jockeys, R, 6 à 8 ans)

Comité régional Trot Centre-Est – Challenge des Apprentis

10.000€ 2.875m 4.500, 2.500, 1.400, 800, 500, 200, 100.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 6, 7 et 8 ans, n'ayant pas gagné 85.000, à réclamer pour 6.000 ou 10.000. - Avance de 25 m. aux chevaux à réclamer pour 6.000.

3 - Prix du Calvados (attelé, mâles, F, 4 ans) C.Nle

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 4 ans – Course qualificative

15.000€ 2.850m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.
Pour poulains entiers et hongres de 4 ans, n'ayant pas gagné 12.400. - Recul de 25 m. à 5.500.

Événement régional éventuel

4 - Prix de la Corse du Sud (attelé, femelles, F, 4 ans) C.Nle

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 4 ans – Course qualificative

15.000€ 2.850m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.
Pour pouliches de 4 ans, n'ayant pas gagné 12.400. - Recul de 25 m. à 5.500.

Événement régional éventuel

5 - Prix du Duché de Normandie (attelé, D, 5 ans) C.Nle

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 5 ans – Course qualificative

23.000€ 2.850m 10.350, 5.750, 3.220, 1.840, 1.150, 460, 230.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 5 ans, n'ayant pas gagné 102.000. - Recul de 25 m. à 51.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

6 - Prix de la Nièvre (attelé, F, 7 & 8 ans)

22.000€ 2.850m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 7 et 8 ans, n'ayant pas gagné 123.000.

Événement régional éventuel

7 - Prix de l'Eure (attelé, F, 6 ans)

18.000€ 2.100m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 6 ans, n'ayant pas gagné 70.000. - Recul de 25 m. à 34.000.

Événement régional éventuel

TROT

Engagements : vendredi 11 mai, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : lundi 14 mai, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : mardi 15 mai, 9h30, même lieu



HIPPODROME DE PARILLY

JEUDI 24 MAI 2018

PREMIUM GALOP

0712 144

12H00

3689 - Prix de La Part-Dieu (Haies, 3 ans)

20.000€ 3.400m (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000. Poids : 67 k.

Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

16 partants maximum

3690 - Prix Georges Courtois (Steeple-chase, 5 ans et +)

26.000€ 4.100m (12 480, 6 240, 3 640, 2 470, 1 170) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant, cette année, en steeple-chases, ni reçu une allocation de 12.000 ni été classés 2ème

ou 3ème d'une course de dotation totale de 35.000. Poids: 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les

sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000 cette année et par 12.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

16 partants maximum

4195 - Prix Steiner Pons (Plat, Classe 2, 3 ans)

22.000€ 2.200m (11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000 ni gagné une

Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. Poids : 57 k. Les chevaux ayant reçu une allocation

de 8.000 (à réclamer excepté), porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers

d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

4196 - Prix Rinck (Plat, Handicap de catégorie, 3 ans)

17.000€ 2.200m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000 dans un Handicap.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé

à 59 k. Publication des poids, le vendredi 18 mai 9 h. 30

18 partants maximum

4197 - Prix des Fondateurs (Plat, D, 4 ans et +)

20.000€ 1.600m (10 000, 3 800, 2 800, 1 600, 800, 600, 400) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 42 k. Poids: 57 k. Les chevaux

ayant, cette année, gagné une course D porteront 2 k. ; gagné une course B, 4 k.

18 partants maximum

4198 - Prix de Saint-Priest (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 1ère épreuve

16.000€ 3.150m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant, depuis le 1^{er} novembre de l'année dernière inclus, ni reçu une

allocation de 10.000 ni été classés 2^{ème} ou 3^{ème} d'une course de dotation totale de 24.000. La référence applicable dans ce handicap sera

+ 30. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé

soit fixé à 60 k. Publication des poids, le vendredi 18 mai 9 h. 30

18 partants maximum

4199 - Prix de Marlioz (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

14.000€ 3.150m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant, depuis le 1^{er} novembre de l'année dernière inclus, ni reçu une

allocation de 10.000 ni été classés 2^{ème} ou 3^{ème} d'une course de dotation totale de 24.000. Les poids de cette épreuve seront remontés après

division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

4200 - Prix Marcel Callier (Plat, A.Q.P.S., NEF, D, 4 & 5 ans)

25.000€ 2.800m (12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, inscrits au Stud Book, Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France. Poids: 62 k.

Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places et limitées à 8 k.: 1 k. par 4.000 reçus cette année et par 8.000 reçus

l'année dernière. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

18 partants maximum

GALOP

Engagements : mercredi 16 mai, 10h30, Boulogne

Forfaits : samedi 19 mai, 11h30, Boulogne

Engts supp. : lundi 21 mai, 11h30, Boulogne

Partants prob. : lundi 21 mai, 11h30, Boulogne

Annul. Part. : mardi 22 mai, 10h30, Boulogne

Montes : mardi 22 mai, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE PARILLY

VENDREDI 25 MAI 2018

PREMIUM PLAT

0712 145

15H30

4201 - Prix de Rouvres (Plat, à réclamer, 2 ans)

14.000€ 1.000m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 14.000 ou 18.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant portera 1 k.1/2 ; de plusieurs courses 3 k.

(LIGNE DROITE)

18 partants maximum

4202 - Prix Alfred Audry (Plat, Maiden, Femelles, 3 ans)

22.000€ 2.200m (11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4203 - Prix Théodore Ravier (Plat, Maiden, Mâles & Hongres, 3 ans)

22.000€ 2.200m (11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4204 - Coupe des Trois Ans (Plat, Listed, 3 ans)

55.000€ 2.400m (27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) - dont France Galop : 51 000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. Poids: 57 k. Tout gagnant, cette année, d'une Listed race portera 2 k.

Versement à la poule des propriétaires: 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

4205 - Prix Albert Swann (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

17.000€ 1.350m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce handicap sera + 26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Publication des poids, le samedi 19 mai 9 h.30

18 partants maximum

4206 - Prix Albert Josselme (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

15.000€ 1.350m (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

4207 - Prix du Champ de Mars (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

18.000€ 2.200m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 12.000. La référence applicable dans ce handicap sera + 27. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Publication des poids, le samedi 19 mai 9 h.30

18 partants maximum

4208 - Prix du Parc de la Tête d'Or (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

16.000€ 2.200m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 12.000. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

GALOP

Engagements :	jeudi 17 mai, 10h30, Boulogne
Forfaits :	lundi 21 mai, 11h30, Boulogne
Engts supp. :	mardi 22 mai, 11h30, Boulogne
Partants prob. :	mardi 22 mai, 11h30, Boulogne
Annul. Part. :	mercredi 23 mai, 10h30, Boulogne
Montes :	mercredi 23 mai, 12h30, Boulogne



HIPPODROME DE PARILLY

JEUDI 31 MAI 2018

PREMIUM GALOP 0712 151

12H00

3723 - Prix Paul Valerien Perrin (Haies, Handicap de catégorie, 4 ans)

22.000€ 3.800m (9 900, 4 840, 2 860, 1 980, 1 100, 770, 550) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**. Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

Publication des poids, le vendredi 25 mai 10 h.

16 partants maximum

3724 - Prix des Monts du Lyonnais (Haies, Handicap de catégorie, 5 ans et +)

22.000€ 3.800m (9 900, 4 840, 2 860, 1 980, 1 100, 770, 550) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**. Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 57 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

Publication des poids, le vendredi 25 mai 10 h.

16 partants maximum

3725 - Prix des Monts d'Or (Steeple-Chase, 5 ans)

21.000€ 4.100m (10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

16 partants maximum

4209 - Prix des Cyclamens (Plat, Maiden, 2 ans)

18.000€ 1.200m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

4210 - Prix des Œillettes (Plat, Classe 2, Réservée F.E.E, 2 ans)

24.000€ 1.000m (12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (à réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. Poids : 57 k. Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (à réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

(LIGNE DROITE)

18 partants maximum

4211 - Prix Saumon (Plat, Handicap de catégorie, 3 ans)

17.000€ 1.600m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 11.000 cette année dans un handicap.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k. Publication des poids, le vendredi 25 mai 9 h. 30

18 partants maximum

4212 - Prix de Fourvière (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

18.000€ 1.600m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. La référence applicable dans ce handicap sera + 26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 25 mai 9 h. 30

18 partants maximum

4213 - Prix de la Mulatière (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

16.000€ 1.600m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

GALOP

Engagements : mercredi 23 mai, 10h30, Boulogne

Forfaits : samedi 26 mai, 11h30, Boulogne

Engts supp. : lundi 28 mai, 11h30, Boulogne

Partants prob. : lundi 28 mai, 11h30, Boulogne

Annul. Part. : mardi 29 mai, 10h30, Boulogne

Montes : mardi 29 mai, 12h30, Boulogne



**HIPPODRÔME
DE PARILLY**

DIMANCHE 3 JUIN 2018

PMH TROT (C.S.I) 6901 154

13H00

1 - Prix du Brivadois (attelé, F, 3 ans)

12.000€ 2.100m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 740, 120.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **3 ans**, n'ayant pas gagné 1.100.

2 - Prix du Bugey (attelé, B, 3 ans) *C.Nle*

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 3 ans – Course qualificative

23.000€ 2.100m 10.350, 5.750, 3.220, 1.840, 1.150, 460, 230.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **3 ans**, n'ayant pas gagné 25.000.

3 - Prix de la Meuse (monté, Poids libre, F, 4 ans)

15.000€ 2.850m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **4 ans**, n'ayant pas gagné 16.500.

4 - Prix du Cher (attelé, F, 4 ans)

13.000€ 2.850m 5.850, 3.250, 1.820, 1.040, 650, 260, 130.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **4 ans**, n'ayant pas gagné 9.300.

5 - Prix du Forez (attelé, Apprentis&Lads-jockeys, E, 7 ans)

18.000€ 2.850m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **7 ans**, n'ayant pas gagné 135.000. Événement régional éventuel

6 - Prix du Duché de Savoie (attelé, E, 5 ans) *C.Nle*

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 5 ans – Course qualificative

21.000€ 2.850m 9.450, 5.250, 2.940, 1.680, 1.050, 420, 210.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **5 ans**, n'ayant pas gagné 54.000. En cas d'élimination, les chevaux restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 27 mai dernier inclus seront éliminés en priorité. Événement régional éventuel

7 - Prix de l'Embrunais (attelé, E, 6 ans)

20.000€ 2.850m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.
Pour **6 ans**, n'ayant pas gagné 85.000. Événement régional éventuel

TROT

Engagements : lundi 28 mai, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : mercredi 30 mai, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : jeudi 31 mai, 9h30, même lieu



HIPPODROME
DE PARILLY

JEUDI 7 JUIN 2018

PMH OBSTACLE/TROT (C.S.I) 6901 158 & 0712 158

15H30

37 - Prix des Monts du Vivarais (Haies, 3 ans)

20.000€ 3.400m (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, en courses de haies, reçu 12.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

16 partants maximum

37 - Prix du Mont Cindre (Haies, Femelles, 4 & 5 ans)

20.000€ 3.800m (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans, n'ayant pas, en course à obstacles, cette année, reçu une allocation de 9.000. Poids: 4 ans, 65 k.; 5 ans, 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

16 partants maximum

37 - Prix du Mont Gerbier de Jonc (Steeple-chase, Primes F.E.E, 4 ans)

32.000€ 4.100m (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop.

Des Primes de 2 400, 1 200, 700, 475, 225, seront offertes par le Fonds Européen de l'Élevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrits au F.E.E

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000 cette année et par 7.000 l'année dernière.

16 partants maximum

1 - Prix de Beauce (attelé, F, 3 ans)

13.000€ 2.850m 5.850, 3.250, 1.820, 1 040, 650, 260, 130.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 5.400.

2 - Prix du Pas-de-Calais (attelé, Apprentis&Lads-jockeys, D, 6 & 7 ans)

Comité régional Trot Centre-Est – Challenge des Apprentis

15.000€ 2.850m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 & 7 ans, n'ayant pas gagné 115.000. Recul de 25 m. à 58.000.

3 - Prix de la Manche (monté, Poids libre, F, 5 ans)

15.000€ 2.850m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 ans, n'ayant pas gagné 40.000. Recul de 25 m. à 20.000.

Événement régional éventuel

4 - Prix des Deux- Sèvres (attelé, F, 5 ans) C.Nle

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 5 ans – Course qualificative

15.000€ 2.850m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 ans, n'ayant pas gagné 46.000. Recul de 25 m. à 23.000. Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

TROT

Engts : vendredi 1er juin, 9h, S.E.C.F.

Forfaits : lundi 4 juin, 12h, B.T.R

Partants : mardi 5 juin, 9h30, même lieu

GALOP

Engagts : mercredi 30 mai, 10h30, Boulogne

Forfaits : samedi 2 juin, 11h30, Boulogne

Engts supp. : lundi 4 juin, 11h30, Boulogne

Partants prob. : lundi 4 juin, 11h30, Boulogne

Annul. Part.: mardi 5 juin, 10h30, Boulogne

Montes : mardi 5 juin, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE PARILLY

DIMANCHE 10 JUIN 2018

PREMIUM PLAT 0712 161

15H30

4824 - Prix des Lilas Blancs (Plat, Maiden, Mâles et Hongres, Réservée F.E.E, 2 ans)

18.000€ 1.200m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

4825 - Prix des Pivoines (Plat, Maiden, Femelles, Réservée F.E.E, 2 ans)

18.000€ 1.200m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

4826 - Prix Paul Dugas (Plat, Maiden, 3 ans)

22.000€ 1.600m (11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4827 - Prix Laurent Descours (Plat, Maiden, 3 ans)

22.000€ 2.400m (11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4828 - Prix Louis de Leusse (Plat, Handicap de catégorie, 3 ans)

17.000€ 2.400m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Publication des poids, le mardi 5 juin 9 h. 30

18 partants maximum

4829 - Prix Philippe et Emmanuel Tassin (Plat, Course à Cond. Qualif. Hp, D, 4 ans et +)

20.000€ 2.200m (10 000, 3 800, 2 800, 1 600, 800, 600, 400) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 40 k. Poids: 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année : 1 k. par 8.000 reçus.

18 partants maximum

4830 - Prix des Balances (Plat, Handicap, E, 4 ans et +)

17.000€ 1.000m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**. La référence applicable dans cette épreuve sera +28. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(LIGNE DROITE) Publication des poids, le mardi 5 juin 9 h. 30

18 partants maximum

4831 - Prix Jean-Pierre Ravoux (Plat, Cavalières et Gentlemen-riders, E, 4 ans et +)

12.000€ 2.200m (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Challenge ROYAL BARRIERE Deauville
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juin de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 9.500 (à réclamer et courses réservées aux Gentlemen-riders et Cavalières exceptées). Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et en places cette année: 1 k. par 3.000.

Pour Gentlemen-riders et cavalières, ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

18 partants maximum

GALOP

Engagements : vendredi 1^{er} juin, 10h30, Boulogne
Forfaits : mercredi 6 juin, 11h30, Boulogne
Engts supp. : jeudi 7 juin, 11h30, Boulogne
Partants prob. : jeudi 7 juin, 11h30, Boulogne
Annul. Part. : vendredi 8 juin, 10h30, Boulogne
Montes : vendredi 8 juin, 12h30, Boulogne



HIPPODROME DE PARILLY

JEUDI 14 JUIN 2018

PREMIUM TROT 6901 165

16H30

1 - Prix de l'Entre-Deux-Mers (attelé, E, 6 ans)

23.000€ 2.850m 10.350, 5,750, 3.220, 1.840, 1.150, 460, 230.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 6 ans, n'ayant pas gagné 111.000. - Recul de 25 m. à 55.000. Événement régional éventuel

2 - Prix de la Lozère (attelé, D, 5 & 6 ans)

25.000€ 2.850m 11.250, 6.250, 3.500, 2.000, 1.250, 500, 250.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 5 et 6 ans, n'ayant pas gagné 95.000. - Recul de 25 m. à 48.000.
Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). Événement régional éventuel

3 - Prix du Lot-et-Garonne (attelé, F, 7 à 9 ans) C.Européenne

26.000€ 2.850m 11.700, 6.500, 3.640, 2.080, 1.300, 520, 260.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 7, 8 et 9 ans, n'ayant pas gagné 134.000.
Sont seuls admis à participer à cette épreuve les chevaux n'ayant pas, dans les 12 mois précédant la course, été classés, au trot attelé, 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} d'une épreuve de Groupe I ou l^{er} d'une épreuve de Groupe II. Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). Événement régional éventuel

4 - Prix de la Crau (attelé, femelles, E, 4 ans) C.Nle

LeTROT Open des Régions - Centre-Est- 4 ans – Course qualificative
22.000€ 2.850m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.
Pour pouliches de 4 ans, n'ayant pas gagné 32.000. - Recul de 25 m. à 17.000. Événement régional éventuel

5 - Prix de la Côte d'Azur (attelé, femelles, E, 4 ans)

20.000€ 2.100m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.
Pour pouliches de 4 ans, n'ayant pas gagné 20.500. Événement régional éventuel

6 - Prix du Dauphiné (attelé, mâles, F, 5 ans)

20.000€ 2.850m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.
Pour chevaux entiers et hongres de 5 ans, n'ayant pas gagné 35.000. - Recul de 25 m. à 17.500. Événement régional éventuel

7 - Prix de Boran (attelé, D, 3 ans)

20.000€ 2.850m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 12.500. - Recul de 25 m. à 6.000.

8 - Prix du Médoc (monté, Apprentis & Lads-jockeys, E, 6 & 7 ans)

21.000€ 2.100m 9.450, 5.250, 2.910, 1.680, 1.050, 420, 210.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 6 et 7 ans, n'ayant pas gagné 71.000.
Poids minimum (voir Conditions Générales).

TROT

Engagements : vendredi 8 juin, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : lundi 11 juin, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : mardi 12 juin, 9h30, même lieu



HIPPODROME
DE PARILLY

SAMEDI 16 JUIN 2018

PREMIUM GALOP 0712 167

16H30

3757 – Grande Course de Haies de Lyon (Haies, Handicap, 5 ans et +)

43.000€ 4.000m (19 350, 9 460, 5 590, 3 870, 2 150, 1 505, 1 075) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, en courses de haies, ni reçu une allocation de 12.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course d'une dotation totale de 34.000. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k. Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont applicables dans ce prix. Publication des poids, le lundi 11 juin 10 h. **16 partants maximum**

3758 - Prix Claude Gindre - Grand Steeple-Chase de Lyon

(Steeple-chase, Handicap, Listed, 5 ans et +)

68.000€ 4.100m (30 600, 14 960, 8 840, 6 120, 3 400, 2 380, 1 700) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 18.000 en steeple-chases.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k. Publication des poids, le lundi 11 juin 10 h. **16 partants maximum**

3759 - Prix André Baboin – Grand Cross de Lyon (Cross-Country, 6 ans et +)

Epreuve comptant pour le Championnat de France de Cross-Country

44.000€ 5.200m (21 120, 10 560, 6 160, 4 180, 1 980) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **6 ans et au-dessus**. Poids : 65 k. Surcharges accumulées et limitées à 7 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 8.000 cette année et par 15.000 l'année dernière.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont applicables dans ce prix. **16 partants maximum**



4837 - Prix des Fleurs (Plat, Classe 2, Réservée F.E.E, 2 ans)

24.000€ 1.200m (12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% (1 200, 456, 336)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (à réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. Poids : 57 k. Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (à réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 16 mars de cette année inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2. **16 partants maximum**

4838 - Prix Top Way (Plat, Classe 2, Primes F.E.E, 3 ans)

22.000€ 2.400m (11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440)-dotation France Galop.

Primes F.E.E. +10% (1 100, 418, 308)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. Poids : 57 k. Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2. **18 partants maximum**

4839 – Grand Prix de Lyon – 5^{ème} étape du Défi du Galop (Plat, Listed, 4 ans et +)

60.000€ 2.400m (30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000) - dotation France Galop : 56 000

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juin de l'année dernière inclus, gagné une course du Groupe II. Poids : 57 k. Les chevaux ayant, depuis le 1er juin de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race ou, cette année, été placés 2ème dans une course du Groupe III porteront 2 k. ; depuis le 1er juin de l'année dernière inclus, gagné plusieurs Listed Races ou une course du Groupe III ou, cette année, été placés 2ème ou 3ème dans une course du Groupe II, 4 k. En outre, tout gagnant d'une course du Groupe II en 2017 portera 2 k.

Versement à la poule des propriétaires: 250 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire. **20 partants maximum**

4840 - Prix de l'Association des Propriétaires du Centre-Est (Plat, Handicap, E, 4 ans)

17.000€ 2.400m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce handicap sera +27. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Publication des poids, le lundi 11 juin 9 h.30 18 partants maximum

4841 – Grand Prix de la Ville de Bron (Plat, Handicap divisé, E, 5 ans et +) 1ère épreuve

18.000€ 2.400m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce handicap sera + 28. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Publication des poids, le lundi 11 juin 9 h.30 18 partants maximum

4842 - Prix du Cercle de l'Union (Plat, Handicap divisé, G, 5 ans et +) 2ème épreuve

16.000€ 2.400m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. 18 partants maximum

GALOP

Engagements :	vendredi 8 juin, 10h30, Boulogne
Forfaits :	mardi 12 juin, 11h30, Boulogne
Engts supp. :	mercredi 13 juin, 11h30, Boulogne
Partants prob. :	mercredi 13 juin, 11h30, Boulogne
Annul. Part. :	jeudi 14 juin, 10h30, Boulogne
Montes :	jeudi 14 juin, 12h30, Boulogne

